

Mar 24 16,50

CARBONE

D'un colonialisme subalterne.

Migrants bourgeois, mercenaires ou patriotes au Congo de Giolitti à Mussolini

CARLO CARBONE

### 1. De quel climat colonial partaient-ils?

L'Italie unifiée était un pays fort contradictoire: un pays double (mieux: multiple) dont les différentes parties géographiques présentaient des différences très marquées dans leurs économies, leurs cultures, leurs réalités sociales et civiles. Celle entre le Nord et le Sud, le Mezzogiorno, n'est que la plus connue: d'autres jouaient un rôle important à la fois dans les rapports intérieurs et dans la politique extérieure.

Les politiciens issus du Risorgimento commencèrent à percevoir la réalité méridionale comme un symptôme de retard grave du nouvel ensemble italien dès les premiers décennies qui suivirent l'euphorie de l'unité nationale. Néanmoins ils se tiraient d'affaire soit en invoquant les tout récents efforts faits justement pour l'unification, soit en ignorant les problèmes de gestion de la péninsule causés par ces contradictions, qui étaient (les contradictions et les problèmes qui y étaient liés) de nature interne.

Dans l'Europe du colonialisme naissant, la tentation était forte pour l'Italie de trouver au de-là des frontières la solution à des problèmes qui en étaient en réalité bien en-deçà. La génération qui avait atteint le but de l'Unité, celle de ce que l'on nomme la 'droite historique', n'avait pas prêté l'oreille aux sirènes de l'expansion coloniale. Mais dès que ce cycle politique fut achevé, en 1876, sans que les problèmes structurels de l'économie italienne fussent en passe d'être réglés, la plupart des classes dirigeantes eut recours à cette 'solution', que je met entre guillemets car il ne s'agissait que d'un espoir, jamais réalisé d'ailleurs, de solution. Et cet espoir, on allait le trouver aussi bien parmi les conservateurs que parmi la majorité de ceux qui se réclamaient de la gauche libérale qui pris la suite au pouvoir, et même parmi les 'démocrates', c'est à dire la gauche 'extrême'.

Ceux pour qui l'Afrique était à l'intérieur, surtout au Sud, ceux qui pensaient que « Se in Italia vi debbono essere colonizzatori, il loro campo d'azione deve essere l'Italia stessa »<sup>1</sup> demeuraient une minorité. Et une minorité infime étaient ceux qui, dans leur refus d'ordre moral, à propos des premières colonies italiennes arrivaient à dire que « noi italiani in quei paesi non abbiamo portato altro che la miseria, lo stupro, e la civiltà ... a colpi di cannone »<sup>2</sup>.

La perception d'un lien politique étroit entre les problèmes de l'Italie méridionale et la question coloniale alla grandissant à partir des années Quatre-vingt et donna lieu à des efforts considérables au point de vue conceptuel, mais sans aucun succès au niveau des choix politiques car la 'solution coloniale' ne pouvait que gagner le pari et laisser de côté la question méridionale.

Je n'irai pas jusqu'à considérer l'unification italienne comme une forme de colonialisme piémontais, comme cela a été fait (péché mortel de décontextualisation pour un historien) au cours des années Soixante-dix. Je dois cependant enregistrer qu'en réalité des problèmes intérieurs liés à la question coloniale proprement dite étaient bien réellement présents. Ils n'étaient pourtant pas seulement de nature économiques. Leur nature 'culturelle' était importante, peut-être prépondérante, et il ne pouvait certes pas être autrement, à l'âge du triomphe de l'anthropologie positiviste, et en particulier de ses cotés racistes. On peut trouver quelque chose de très proche de l'association entre expansion coloniale et racisme aussi dans les rapports entre piémontais e méridionaux. Comme dans le rapport colonial, là aussi la relation entre retard économique et infériorité raciale<sup>3</sup> - l'un considéré comme découlant de l'autre - était souvent mise en avant pour justifier l'intervention humanitaire des nantis.

<sup>1</sup> DE GIOANNI MAISTRE, A., 1888, p. 53.

<sup>2</sup> GANDOLFI, T., 1910, p. 8.

<sup>3</sup> Voir la plaidoirie antiraciste du républicain sicilien Napoleone Colajanni: COLAJANNI, N., 1898.

La 'solution coloniale' ne constitua donc pas seulement la défaite des maigres troupes de l'anticolonialisme (et de la dose d'antiracisme qui parfois l'accompagnait)<sup>4</sup> mais exclut également ses variantes modérées qui avaient été avancées par les intellectuels et les hommes politiques qui essayaient de rendre compatibles l'amélioration des conditions de vie des paysans du Sud et la sauvegarde des droits essentiels des colonisés. Ceux donc qui croyaient possible « non spoliazioni, non lotta per l'esistenza fra bianchi e neri. C'è posto per tutti. »<sup>5</sup> Entre Européens et Africains ils gardaient très vif (mais insatisfait) l'espoir de gagner le pari de se mettre à l'abri des prétentions de supériorité des uns et en même temps des tentations de se poser en supérieurs des autres.<sup>6</sup>

La politique extérieure toute entière du pays avait été influencée de façon radicale par la multiplicité et les contradictions dont je parle, mais la politique coloniale avait été particulièrement conditionnée. Parmi ceux qui avaient la possibilité concrète d'exercer une influence - les quelques six cent mille personnes qui avaient droit de vote (puis, en 1882, environ 2.000.000, jusqu'à la réforme de Giovanni Giolitti introduisant le suffrage universel masculin, trente ans plus tard) - une partie pressait pour une expansion coloniale, l'autre était tout à fait contraire à l'hypothèse. C'est un clivage qui s'avérera constant tout au long de la période coloniale italienne jusqu'au fascisme, en passant par la guerre de Lybie qui, elle aussi, allait être jouée sur le tapis vert d'une expansion coloniale à laquelle le libéral laïque Giolitti n'était pas personnellement intéressé, mais qu'il troqua contre l'élargissement du droit de vote, suite à un accord électoral avec les Catholiques (dans une manoeuvre antisocialiste).

Ceux qui étaient favorables à l'expansion étaient ceux qu'une politique extérieure musclée intéressait *directement* (entrepreneurs de la sidérurgie, des constructions navales et du textile surtout, donc pouvant espérer des commandes militaires) et qui se trouvèrent inopinément en compagnie des grands propriétaires terriens du Sud impatientes de détourner la pression sociale de leurs campagnes. Ceux qui étaient contraires - que l'expansionnisme fasciste peindrait comme les tenant d'une Italie en ton mineur: 'l'Italietta' - étaient, eux, pour une 'politica del piede di casa', comme l'on disait à l'époque, une politique casanière, pour soigner les maux italiens et soutenir les thérapies financières orientées vers le développement capitaliste. La ligne de partage entre les uns et les autres n'était qu'en partie géographique, car les raisons pour soutenir l'une ou l'autre option rassemblaient, d'un côté comme de l'autre, des hommes et des secteurs apparemment incompatibles de l'économie et de la culture italiennes.

Le clivage le plus remarquable était bel et bien entre la grande bourgeoisie d'une part et la moyenne et petite bourgeoisie de l'autre. Ce qui unissait les grands bourgeois du Nord et les grands propriétaires terriens du Sud - lesquels avaient, à la rigueur, des raisons historiques de conflit plutôt que de convergence avec les premiers, à cause des questions douanières (pour recourir aux formules: protectionnisme industriel contre libre-échangeisme agraire) - mettait en évidence l'autre alliance, curieuse, tacite et antagonique, celle entre la moyenne et petite bourgeoisie du Nord et certains milieux politico-intellectuels. De ces milieux, plus ou moins socialisants, plus ou moins hostiles au recours aux armes, plus ou moins anticoloniaux, il existaient des cellules par ici par là dans le pays, mais pour la plupart, bien entendu, au Nord. Le Parti Socialiste, anticolonial en principe dès sa fondation en 1892, n'était pas pour autant sans débats internes sur le sujet. Une discussion importante s'y déroula sur l'opportunité de favoriser, sous le contrôle de l'État, une émigration des paysans afin d'atténuer la concurrence au sein même de leur classe, en métropole, et pour limiter les risques (ou plutôt la certitude) d'une accapitation capitaliste de la terre dans les colonies<sup>7</sup>. Une partie de ses dirigeants croyait donc à la colonisation comme à l'instrument historique d'accélération et de

<sup>4</sup> Comme dans le cas de Colajanni: COLAJANNI, N., 1891.

<sup>5</sup> Il est significatif que l'auteur de ces mots, Umberto Zanotti-Bianco, méridionaliste comme Leopoldo Franchetti, ait choisi de rassembler et introduire en un volume posthume ces deux thèmes ensemble. Voir: ZANOTTI-BIANCO, U., « Leopoldo Franchetti », in: FRANCHETTI, L., 1950, p. LXVI.

<sup>6</sup> Encore de Colajanni, voir ensemble deux de ses textes plus remarquables: COLAJANNI, N., 1903 et *Idem*, 1898.

<sup>7</sup> Promue, parmi les plus importants, par les Italiens Antonio Labriola e Filippo Turati, Engels lui même y fut impliqué. Voir: OTTAVIANO, C., 1982, pp. 305-328.

dépassement rapide des étapes qui devaient amener les classes ouvrières et paysannes, y compris les sujets colonisés (promus classe paysanne honoraire), de leur condition semi-féodale à la direction du futur État socialiste.

Dans ce penchant pour un colonialisme fonctionnant comme une machine à modernisation, ils étaient d'ailleurs rejoints par l'Église catholique. Décidément favorable à la colonisation, du point de vue de la formation de l'opinion publique elle était décisive dans l'Italie des campagnes et des paroisses. Elle envisageait une colonisation qui transporterait les sauvages dans une modernité qui pourrait à la fois libérer leurs corps d'un 'esclavage millénaire' et sauver leurs âmes païennes. Cette position du Vatican était d'autant importante qu'autour de l'expansion coloniale, cette communauté de vision entre le civil et le religieux fût le premier pas vers l'atténuation des graves tensions entre l'Église de Rome et l'état italien nouveau-né lesquelles avaient débutées au moment de la prise de Rome par les italiens du Risorgimento et n'allaient être dépassées qu'en 1929, lors des accords avec le régime expansionniste par définition, celui de Mussolini.

En effet, si au moment de l'invasion de l'Éthiopie en 1935, les deux grands pouvoirs italiens, l'étatique et le religieux, allaient agir ensemble, à ses débuts l'affaire coloniale italienne fut une affaire laïque: l'Église, tout en la soutenant, resta en arrière-plan.

À partir de 1882, avec la conquête de la colonie érythréenne, puis de la Somalie, ce furent, comme nous l'avons dit, surtout les *lobbies* de la grande sidérurgie, de la grande industrie textile et des chantiers navales, en communion avec les cercles de l'armée et de la Couronne, qui gagnèrent la partie parlementaire pour les dépenses militaires. Ils la gagnèrent non pas contre les Catholiques et le Vatican, loin de là, mais contre les moyens et petits entrepreneurs qui auraient voulu une destination interne des somme considérables destinées à l'aventure coloniale. Les mêmes alliances, cette fois-ci plus explicites, qui allaient se produire lors de la prise de Tripoli en 1911.

Comme on l'aura déjà compris, cette communication se situe entre Italie et Congo, entre histoire coloniale et histoire africaine, mais avec une prépondérance des premières. D'ailleurs, comme je suis parmi ceux qui désapprouvent le 'compartimentage' de l'histoire, j'espère qu'on pourra trouver ici matière utile aux deux. Sans leur contexte les formes et les contenus de l'expansionnisme colonial italien - dont l'aventure congolaise fut, tant bien que mal, partie, pour mince qu'elle ait été - seraient autant difficilement lisibles que leurs effets africains. Et l'on comprendrait mal également le curieux phénomène, à mi-chemin entre pulsions individuelles et soutien publique, qui fût la participation d'un certain nombre d'italiens à l'entreprise congolaise de Léopold II.

## 2. Fonctionnaires de deux États

La première question que je me suis posé en abordant le thème des italiens dans l'État Indépendant du Congo a été s'il s'agissait ou pas d'un phénomène rentrant dans les paramètres du colonialisme tel qu'il s'était manifesté à partir des années 1880, ou d'une forme nouvelle d'activité coloniale, voire de colonialisme tout court.

Si on y regarde du point de vue des institutions, des États, la première réponse est de toute évidence négative. Ni l'Italie ni l'EIC n'avaient pensé à aucun moment mettre en discussion la souveraineté de Léopold II sur la totalité du territoire que la communauté internationale lui avait reconnu : les offres aux italiens concernant les territoires orientaux n'étaient faites qu'à titre de ce qu'en droit privé on appellerait 'commodat d'usage' ou 'prêt à usage' ou 'octroi à titre gratuit'. Et l'attitude ambiguë de l'un ou de l'autre parmi les Italiens qui y travaillaient ne change en rien telle réalité

D'autre part, du point de vue des individus, on a du mal à évoquer le phénomène colonial pour les entrepreneurs, car on n'a jamais eu de leur part un investissement global de capitaux, donc l'attente d'un profit proportionnel, tel qu'on aurait pu s'attendre à une pression capitaliste en direction d'une modification du *statu quo* international. Quant au petit commerce européen (portugais, grec, italien) ou moyen-oriental, qui a toujours été présent, et grandissant, dans les colonies, celui des Italiens aussi a eu le caractère de

l'activité économique 'de passage', toujours tolérée, appréciée, voire sollicitée, mais sans rapport avec l'exercice de la souveraineté coloniale.

Enfin, on ne peut pas non plus cataloguer facilement les travailleurs migrants, bien qu'ils soient 'non indigènes', comme des migrants coloniaux classiques. Il n'allaient pas exploiter des ressources sur lesquelles ils auraient pu vanter des droits garantis par leur État, mais tout simplement prêter leur labour sur contrat. Au sens large, leur position sociale était donc plus proche de celle des Congolais que de ceux qui étaient les seuls, véritables 'patrons' de l'économie congolaise d'exploitation, c'est à dire l'État Indépendant et les compagnies qu'il utilisait ou protégeait. Cette condition d'Européens de 'deuxième division' allait persister - et de toute façon elle était perçue comme telle - du moins pour les techniciens et les ouvriers spécialisés. En 1927 encore, un ingénieur de retour de Congo déplorait que: « I nostri emigranti sono considerati poco più degli indigeni. »<sup>8</sup> Par rapport à leur situation en Italie, en somme, les Italiens qui travaillèrent au Congo eurent bien des avantages économiques - et même sociaux - mais leur rôle était destiné à demeurer subordonné.

Malgré ces limites, dès le début de l'EIC sur la scène internationale, la nouvelle entité avait soulevé quelques intérêts en Italie, du moins chez ceux qui avaient accès à la presse quotidienne et périodique. Mais plus qu'un appétit pour les trésors hypothétiques dont on vantait les merveilles, cet intérêt n'était le plus souvent que l'écho émotionnelle des enthousiasmes suscités par les toutes récentes explorations dont on pouvait maintenant rêver que l'objet fût à la portée des jeunes et des moins jeunes gens. Sans compter qu'à cet intérêt romanesque il pouvait s'ajouter quelque chose de moins éthéré.

Un des premiers officiers italiens embauché par l'EIC entre 1884 et 1886, le commandant Alfonso Maria Massari, n'avait pas ménagé son admiration pour le nouvel État et pour ses perspectives<sup>9</sup>. Cependant les sondages effectués par le gouvernement avec une première mission officielle, celle du capitaine Giacomo Bove en 1885, sur les possibilités d'une émigration dans la région, avaient produit une relation négative<sup>10</sup>.

Les conditions réelles n'étaient pas améliorées en début de siècle, au contraire. Tout d'abord il faut remarquer que cette aventure d'Italiens (et partiellement d'Italie) au Congo se produisait à un moment ou, passée la phase euphorique de l'achèvement par l'Europe de la conquête *théorique* du monde tout entier, on commençait à percevoir ou à soupçonner qu'en Afrique tout ne marchait pas dans la bonne direction. Au cours des quelques années qui séparent la parution du rapport de la Commission internationale d'enquête sur les violences pratiquées au Congo (1905)<sup>11</sup> et l'abandon du pays de la part de Léopold II (1908), la reconnaissance officielle des responsabilités de l'EIC produisit une prise de distance par rapport à celui-ci. Bien entendu la plupart des critiques s'arrêtaient aux phénomènes plus voyants, les violences physiques, mais un aspect encore plus important, profond et généralisé commençait à émerger. Il s'agissait de la violence exercée sur le rapport des sujets colonisés, aussi bien les individus que les communautés, avec leur terre. Même si des études pointues et 'modernes', telle que celle de Enrico Catellani, que nous citons ci-après, sont à considérer comme des exceptions - car une telle prise de conscience n'était certes pas l'affaire de l'homme de la rue - il faut tout de même enregistrer que les yeux de quelques intellectuels commençaient à s'ouvrir, et le Congo confirmait que l'Afrique coloniale était un laboratoire économique, social et anthropologique où l'on pouvait faire des expérimentations, le cas échéant des dissections, aux issues imprévues.

Une grotesque transposition du droit public européen des régimes des propriétés avait fini par justifier l'appropriation et la disposition des terres congolaises (mais telle pratique s'étendit à l'Afrique entière) destinées à la rotation culturale, par conséquent, en principe, de *toutes* les terres, en les renommant 'terres vacantes', donc *res nullius*. On bouleversait ainsi l'équilibre alimentaire et social des cobayes, car dans la vision respective des colons et des indigènes « quanto vale appropriazione di *res nullius* per quelli, [est] per

<sup>8</sup> Interview au quotidien *Resto del Carlino*, 28 Avril 1927, citée in: MASI, C., 1929, p. 584.

<sup>9</sup> MASSARI, A. M., 1894, pp. 382-398.

<sup>10</sup> BOVE, G., 1887.

<sup>11</sup> « Rapport de la Commission d'Enquête à M. le Secrétaire d'État de l'État Indépendant du Congo », *Bulletin Officiel de l'État Indépendant du Congo*, 21e année, nos 9-10, sept.-oct. 1905, pp. 135-285.

questi un vero atto di spogliazione »<sup>12</sup>. Et l'auteur de ces mots, Catellani, allait encore plus loin, en voyant clairement comme « la questione della proprietà indigena si complicasse nel Congo con quella della libertà umana, e che dalle lesioni di quella anche questa fosse offesa così gravemente da far sì che l'esistenza dello Stato Libero del Congo finisse per essere considerata intollerabile da tutto il mondo civile ». <sup>13</sup>

Quant à l'opinion publique, elle aussi fut entraînée, d'un côté ou de l'autre, dans le débat, quoique pour des raisons moins théoriques et plus immédiatement visibles. Car désormais on était dans cette période ou la véritable crise morale internationale qui avait été soulevée par la découverte et la dénonciation au monde de ce qui se passait au Congo léopoldien était devenue aiguë. Il s'agissait plus précisément de la période où commença à circuler l'expression venant d'Angleterre '*Congo atrocities*' et l'on perçut qu'il ne s'agissait pas seulement de clameurs de gens de bonne volonté, ni seulement de propagande politique internationale, mais d'un symptôme que les dénonciations avaient de la consistance.

Malgré cela au point de vue international la présence d'étrangers au Congo continuait d'être considérable, et bien rémunérée, étant donné l'intérêt qu'avait Léopold II à engager d'autres pays, par le biais de leurs ressortissants, à la gestion de l'exploitation de son domaine, et donc à partager, c'est-à-dire amoindrir, la responsabilité relative que ses opposants faisaient peser toute entière sur lui. Responsabilité que E. D. Morel avec sa *Congo Reform Association* - et l'Angleterre en arrière-plan - alimentaient en montrant du doigt le souverain/homme d'affaires belge (il était bien les deux).

Sa capitulation arriva enfin, après une vive résistance, au sujet de l'institution de la fameuse Commission internationale indépendante d'enquête sur l'ensemble des grandes et petites affaires que les anglais définissaient *atrocities*. La Commission était bien internationale : de ses trois membres un seul était Belge (des autres, un était Suisse et l'autre le magistrat italien Giacomo Nisco qui prêtait déjà ses services au Congo), mais peu de gens auraient misé sur son indépendance du moment que les commissaires étaient tous liés à différents titres à l'EIC. Non seulement ils avaient été nommés et rétribués par le Gouvernement du Congo, mais Nisco faisait partie de ces estimateurs inconditionnels qui considéraient les violences comme des simples excès, incontournables en situation coloniale - attitude curieuse pour un magistrat mais partagée par de nombreux Européens. Quoi qu'il en soit, la Commission accoucha enfin d'un long rapport qui, malgré la circonspection de ses affirmations, porta 'formellement' à la lumière des responsabilités et des faits d'une gravité inouïe.

Cette situation, et la clameur qu'elle suscitait, stimulait et rendait plus problématique à la fois les décisions des individus qui comptaient partir au Congo, comme d'ailleurs les jugements de ceux qui en étaient revenus.

Qu'en était-il donc, en Italie, de l'État Indépendant du Congo? Mis à part les religieux, dont les motivations étaient d'un genre spécial, même s'ils étaient colonialistes convaincus tout autant que les responsables politiques et économiques, qui étaient ces hommes qui avaient choisi - ou accepté - de partir là-bas, et pourquoi?

Je tacherai ici d'orienter ma tentative de réponse sur les écrits de ceux d'entre eux qui ont décidé de nous laisser les réflexions et les témoignages les plus médités, c'est à dire élaborées *ex post* et, à l'exception d'une relation de Maurizio Piscicelli - qui pourtant a repris les mêmes considérations dans ses livres successifs - dans la forme étendue du livre. Ces réflexions et témoignages auront perdu l'avantage de la spontanéité mais gagné en capacité de traduction/médiation de l'imaginaire des auteurs et de leur temps. J'ai fait donc le choix de rendre homogènes mes sources et d'avoir recours à quelques ouvrages généralement connues mais pas toujours utilisées dans les buts qui sont les miens. Par conséquent, du moins en cette phase, de ne pas examiner de rapports ou relations d'époque de nature officielle - (diplomatique, par exemple), qui ont été d'ailleurs déjà travaillés dans quelques unes des ouvrages que je cite - ni même privée, comme les

---

<sup>12</sup> CATELLANI, E., 1908, p. 512. Enrico Catellani, sénateur, juriste international, un des quelques académiciens qui refusèrent de signer pour le fascisme, fut expulsé de l'Université et, en 1938, déchu de toute charge publique du fait de ses origines juives. Catellani était un de ces colonialistes qui appartenaient à la 'gauche' libéral-démocrate.

<sup>13</sup> *Ibidem*, p. 521.

mémoires<sup>14</sup>. J'ai laissé de côté aussi d'autres formes de témoignages improvisées comme les interviews ou les articles pour quotidiens. Ils sont importants aussi, cela va sans dire, mais comme ils sont parfois incohérents avec l'autre type de source, cela rend d'autant plus importantes les comparaisons à faire à la prochaine occasion entre les unes et les autres formes de témoignage.

En somme, les textes 'de retour de' sont ici considérés, jusqu'à preuve du contraire, comme la manifestation d'analyse la plus réfléchie et, du point de vue de leur auteur, définitive, et c'est cette vision convaincue et assertive - quoiqu'expression nébuleuse d'un imaginaire historiquement bien daté - qui m'a intéressé ici.

En 1905, au moment de la décision du Gouvernement italien d'arrêter la concession de permis à ses officiers, il y avait 234 Italiens, dont 88 officiers, au service de l'EIC.

Il ne s'agissait pas de migrants de second rang. Petits ou moyen bourgeois, titulaires de diplômes universitaires ou de l'école publique, ou issus d'écoles militaires, ils appartenaient donc à la minorité, très restreinte dans l'Italie de l'époque, non seulement alphabétisée mais cultivée. Pour la plupart d'entre eux, le choix de partir à l'aventure n'était, faute de mieux, que le 'moins ignoble', quoique toujours présenté comme l'expression d'un désir de connaissance irrépressible. En admettant que telle sous-catégorie sociale existe, je les appellerai des 'cadets sociaux'. Ce n'étaient pas des personnes riches, au contraire: ils partaient au Congo pour promouvoir à la fois leur statut social et leur condition économique. C'étaient encore moins des aristocrates, comme certains grands personnages de la dynastie de Savoie qui les avaient précédés en Afrique centrale et orientale, et dont les échos des voyages devaient certes résonner car les petites velléités de promotion sociale de l'un ou l'autre transparaissaient. Que l'on pense au goût de Piscicelli (qui avait approché la duchesse Elena d'Aoste en l'accompagnant à travers l'Afrique<sup>15</sup>) ou de Nisco de se faire appeler 'baron', ou, plus simplement, le plaisir de l'exercice 'de classe' de l'autorité, plaisir caché, bien entendu, sous le 'fardeau de l'homme blanc'.

Ceux qui nous ont laissé de témoignages publiés étaient pour la plupart des officiers subalternes, quelques officiers supérieurs, des professionnels. Ce genre d'émigration exclut la différentiation éventuelle entre les migrants du Mezzogiorno et des zones 'sous-développées' du Nord-Est et, de l'autre côté, les migrants du Nord nanti: ce n'était pas la collocation géographique, donc la situation socio-économique, qui poussait en direction du 'choix congolais'. Malgré la variété du niveau social des migrants (de toute façon bourgeois), pour ce qui concerne mon analyse c'est une différence substantielle d'un autre type - et pas seulement d'ordre quantitatif - qu'il faut enregistrer par rapport à l'émigration purement économique, celle des migrants (surtout aux Amériques) à la recherche d'un travail 'de subsistance', pour emprunter une catégorie économique africaine. Ces derniers, membres de la couche sociale la plus basse, étaient en général 'politiquement silencieux'. Au contraire, le fait même que ceux qui partaient au Congo étaient lettrés, donc capables, du moins dans l'abstrait, d'intermédiation culturelle et, dans le concret, de se faire dans une certaine mesure porteurs de significations (et, à l'occasion, 'souffleurs' d'initiatives) politiques, faisait la différence. Et encore - chose tout aussi importante - leurs initiatives étaient de celles que l'Italie pouvait potentiellement exploiter sans y paraître (et sans aucun coût pour l'État), ou renier sans en souffrir de conséquence.

On assista ainsi à l'implication, plus ou moins inconsciente et involontaire, de ces individus dans la politique internationale; et de façon spéculaire, à la participation, si reculée soit-elle, des gouvernements italiens et belges aux choix personnels de ces migrants.

---

<sup>14</sup> Comme celles de Camillo Cavalli, Libero Acerbi et Virgilio Grossule, qui ont été éditées et commentées respectivement par Francesco Surdich, Giuseppe Papagno et Nicola Labanca, et celui d'Ernesto Cordella. Voir: CAVALLI, C., 1995; ACERBI, L., 1975; GROSSULE, V., in: GROSSULE, V., BARBIERI, F., LABANCA, N., CURLI, B., 1992; CORDELLA, E., 1907. Voir aussi, plus loin, n. 118.

<sup>15</sup> Voir: ELENA DI FRANCIA DUCHESSA D'AOSTA, 1913.

Après un premier temps de désintéressement essentiel, au cours de la période en question cette participation lointaine des deux États se transforma en protection et encouragement<sup>16</sup>. On verra plus loin quelques exemples de cette transformation partielle des migrants en pions d'un jeu politique international. Transformation passive en général, sauf exceptions: le capitaine Eduardo Baccari, par exemple, ou le lieutenant Giambattista Cantele, dont on verra les cas plus loin. Ils étaient politiquement avertis et critiques, mais suivaient eux aussi, quoique à la limite, leurs devoirs de militaires.

Quant à ceux - civils, mais surtout militaires - qui prêtaient leur service, la plus ou moins grande participation émotive et/ou culturelle à l'activité entreprise était ce que les distinguait de simples mercenaires<sup>17</sup>. Maigre différence, que leurs collègues belges cachaient pour savoir-vivre. Par conséquent le véritable problème personnel auquel ils pouvaient être confrontés était le choix - et/ou la médiation - entre les exigences de l'EIC par qui ils avaient été embauchés et, si ce n'est leurs attitudes morales, du moins les motivations sur la base desquelles ils avaient demandé ou accepté l'embauche.

De toute évidence l'EIC faisait pression sur tous les responsables locaux (y compris donc les non Belges) afin qu'aux inclinaisons éventuellement humanitaires envers les Congolais se substituât un exercice résolu de leur autorité, donc de leur capacité coercitive. Coercition à ne pas ménager en considération du fait que les 'indigènes' étaient recrutés plus ou moins de force et obligés par la violence à des conditions de travail qui s'apparentaient pratiquement à celles du travail forcé, et n'étaient donc pas nécessairement enthousiastes de se prodiguer pour les Européens. Les officiers (et, en général, les administrateurs) italiens pouvaient avoir au contraire parfois tendance - c'est du moins ce qu'ils affichaient dans leurs écrits - à une certaine clémence. Ce n'était pas nécessairement parce qu'ils reconnaissaient aux 'indigènes' des qualités et des droits à réserver aux 'civilisés', mais surtout parce qu'ils n'avaient pas à s'attendre des autorités belges les avantages (promotions, renouvellement du contrat, etc.) que les agents belges espéraient de la satisfaction des objectifs de leurs supérieurs. Cependant si leur modération était réelle pour les périodes initiales de leur enrôlement, par la suite les difficultés de la vie concrète faisaient reculer les scrupules. Une négociation intérieure avec leur convictions précédentes autour de l'usage de la coercition ne pouvait donc que se conclure avec un compromis permettant, la démission étant exclue, qu'une de ces exigences se soumette avantageusement à l'exigence opposée.

### 3. Les acteurs/auteurs : Piscicelli, Valdonio, Armani (et Cordella), Cornoldi, Persano

Le capitaine Piscicelli, qui avait été 'chef de secteur de Ière classe', auteur de deux gros volumes sur la région des Grands Lacs écrits de retour du Congo<sup>18</sup> et d'une relation partiellement inédite sur le Maniema sur laquelle je m'arrêterai, invitait carrément à l'usage de la force face aux difficultés. Pour le transport des marchandises, il écrivait, « ... senza l'assistenza dello Stato [ce qui est un euphémisme pour désigner la coaction policière] le piroghe non troverebbero pagaiatori [et] più ancora che per i pagaiatori, ... occorrerebbe l'aiuto dello Stato ... per i portatori. *Il nero se non è costretto dalla forza non si muove.* »<sup>19</sup> et, en faisant allusion aux hésitations de certains de ses collègues, « Chi è inesperto o non ha voglia di insistere cambia strada; chi conosce i *metodi per far camminare i neri*, vince gli ostacoli e tira diritto. »<sup>20</sup>. La

<sup>16</sup> En Italie « Il governo non vede di mal occhio queste emigrazioni temporanee di ufficiali, e fa loro le più ampie concessioni cercando ogni mezzo per facilitarle ». Voir: FERRARI, A., 1904, p. 9. Mais aussi: RANIERI, L., 1959, p. 170.

<sup>17</sup> Mais certains ne font pas la distinction. Francesco Dragosei parle carrément des militaires italiens comme de « mercenari che il Belgio mandava nell'interno del Congo ». Voir DRAGOSEI, F., 1981, pp. 707-709.

<sup>18</sup> PISCICELLI, M., (1909), et *Id.*, 1913.

<sup>19</sup> PISCICELLI, M., *Il Manyema fra l'altà Elila e la media Loama*, pp. 30-31, relation dactylographiée pour le Ministère de la guerre, rédigée vraisemblablement en 1908, (v. p. 89), archive de l'auteur. Cette relation a été éditée, quasi intégralement mais avec nombre d'interventions arbitraires, de remaniements, voire des censures dans la revue coloniale fasciste officielle en 1941. L'éditeur, Francesco Stocchetti, y saute à pieds joints les pages 71-80 où l'on parle positivement des produits des États Unis et on avance de critiques légères à l'exploitation des colonies italiennes et à quelques produits italiens. Voir: STOCCHETTI, F., 1941.

<sup>20</sup> *Ibidem*, p.4, italiques de l'auteur.

terminologie, qui paraît reprise telle quelle de celle à l'usage des militaires de l'époque aux prises avec des quadrupèdes de somme, dévoile l'attitude de fond qui réduit à zéro les distances psychologiques et culturelles entre Belges et non Belges au Congo.

La crudité ou, de son point de vue, le réalisme des observations d'un Piscicelli - mais l'on peut en dire autant pour presque tous les autres, certainement pas aveugles, eux non plus, face à la réalité des systèmes de gestion de l'exploitation - rendent encore plus plausibles les restrictions mentales et les critiques. Le système d'imposition par tête, par exemple, une des manifestations d'un bétotisme fiscal des plus cruels pendant la période léopoldienne, était parfaitement (et glacialement) chiffré par l'officier italien, qui dans ce cas-ci avait recours au sarcasme. « Questo sistema bellissimo delle imposte individuali escogitato a Bruxelles ... aveva però ... una gran dose di poesia. [Il aurait fallu un recensement soigné, pratiquement impossible] i capi cercando di nascondere il numero dei loro uomini. Anche che si fosse riuscito ad acchiappare tutti i morosi non si poteva con tutti usare la coazione e il lavoro obbligatorio: sarebbero venuti al posto centinaia di indigeni prigionieri *da nutrire o da far soffrire per fame, prospettive egualmente inammissibili.* »<sup>21</sup> C'est à dire trop coûteuses ou trop dangereuses ou les deux.

Que le recours à la coaction ne fût pas le remède plus pratique à utiliser avec *tous* les Congolais ne l'empêchait pas, dans ses conclusions, de s'en rapprocher de très près. Pour justifier le recours à la force, à l'occasion *ultra legem*, et de toute façon incontournable, il donnait la preuve que sa position le plaçait tout entier dans la philosophie coloniale de l'époque: « La Storia delle Colonie ... insegna che non si assicura dominio su popoli di razza inferiore dando ascolto agli impulsi del cuore, ma dimostrando di essere i più forti »<sup>22</sup>. L'affirmation ne fait que refléter des convictions désormais généralisées. Il s'agit en effet d'une paraphrase de Stanley, inconsciente car Piscicelli ne l'avait pas lu, à en juger du fait qu'il ne le citait ni en cette relation ni dans ses ouvrages imprimées. En remarquant l'inanité de « l'amour et de la charité » de Livingstone, Stanley, épigone explicite, affirmait: « ... *the savage only respects force, power, boldness, and decision* »<sup>23</sup>.

Concernant l'offre de l'EIC à l'Italie de coloniser Kivu et Maniema, offre dont le capitaine Baccari avait la tâche d'examiner les éventuels avantages économiques, Piscicelli déconseillait de la manière la plus ferme de l'accepter. En réalité, il ne fut pas seul en cela : à l'exception de Valdonio et d'Armani, les Italiens qui avaient eu l'occasion d'examiner de près territoire et populations concordaient essentiellement sur la négative ou, du moins, sur l'application rigoureuse de précautions sanitaires et de restrictions des périodes de permanence. Les raisons alléguées étaient de nature différente et aucune, il faut bien ne pas perdre cela de vue, n'était basée sur une opposition de principe à l'exploitation et à la violence qui l'accompagnait. Ottone Del Grande, par exemple, un lieutenant qui avait été au Congo entre 1900 et 1903, était parmi ceux qui en faisaient une question d'insalubrité. Le Congo, disait-il, est « ... una regione dove gli europei non potranno mai stabilirsi definitivamente, o, stabilendovisi, non diventeranno mai longevi ».<sup>24</sup>

Piscicelli, de son côté, pour ce qui concerne les entrepreneurs (qui ne pouvaient plus compter directement sur la coaction policière), aussi bien dans le commerce que dans l'exploitation agraire et forestière, était sur la même longueur d'onde quelques années plus tard, quand il disait explicitement: « Per ora il bianco, che non sia funzionario dello Stato, non può vivere nel Manyema »<sup>25</sup>. Bien sûr ses mots n'étaient pas là en accord avec la défense des droits des noirs ni même le pur et simple respect des lois existantes, mais pour déplorer que les entrepreneurs privés ne soient plus tacitement autorisés par l'État à l'usage de la coaction, tandis qu'à l'âge d'or léopoldien, celui d'avant le scandale international, l'usage légal ou illégal de la force était silencieusement permis, voire encouragé, pour tous, à commencer par les fonctionnaires de l'État.

<sup>21</sup> *Ibidem*, p. 62, italiques de l'auteur.

<sup>22</sup> *Ibidem*, p. 88.

<sup>23</sup> STANLEY, H. M., 1878, I, p.176.

<sup>24</sup> DEL GRANDE, O., 1903, p. 244.

<sup>25</sup> PISCICELLI, M., *Il Manyema...*, cit., p. 54, mais voir aussi p. 68.

On constate une différence dans le cas de Dino (Carlo Bernardo) Valdonio, un vétérinaire qui occupa de charges officielles pour le compte de l'EIC entre 1906 et 1915. Il n'exprima jamais d'évaluations critiques sur son employeur et sur l'organisation de son gouvernement, au contraire: il trouvait le Congo « un paese molto, ma molto bene amministrato »<sup>26</sup> et se limitait à relater, dans un italien très rustique, son séjour heureux parmi les Congolais, avec la plus plate adhésion aux lieux communs courants qui concernaient la naturelle infériorité de leur 'race' et leur résistance passive au travail. Un exemple - classique, si l'on pense à Piscicelli et Stanley - parmi d'autres: « Per ottenere buoni risultati coll'indigeno, il miglior rimedio era sempre il bastone ... Non bisogna fare il cuore tenero, altrimenti addio disciplina »<sup>27</sup>. Cela ne l'empêchait de se trouver parfois (vraisemblablement sans le savoir) à contre courant : par exemple, là où les critiques de ses confrères, au lieu d'être adressées aux auteurs des violences, étaient concentrées sur les anglais qui les dénonçaient, lui avouait sa « simpatia speciale ... per gli inglesi ... molto più pratici e colonizzatori degli altri popoli »<sup>28</sup>. Ou encore, ce qui est plus important, il voyait des perspectives extrêmement positives dans une colonisation italienne au Kivu et au Tanganika<sup>29</sup>. Rejoignant en ceci Cornoldi (voir plus loin) et tous ceux qui n'osaient pas critiquer un fonctionnaire aussi important que Baccari, tout en n'étant pas d'accord avec lui, il arrivait à imaginer, à ce propos, que si Baccari (dont de toute évidence il ne connaissait pas le livre) « avesse continuato nella sua missione e l'avesse portata a termine »<sup>30</sup>, ses critiques contre la colonisation italienne de la région n'auraient pas été aussi sévères et elle aurait enregistré de grands succès.

Son livre n'apporte donc pas grande chose mais il peut être intéressant justement pour cette raison. Il est le prétendu 'apolitique' dont l'opinion n'est pas perturbé par lectures et polémiques. Dans sa passivité, il est le miroir parfait de l'attitude de ceux qui, prudents et sages, veulent se défilier. Ses dires (très peu), et surtout ses silences, deviennent pour nous éloquents.

À l'opposé, Luigi Armani, qui arrive à occuper la charge importante d'Inspecteur d'État, s'exprime très volontiers concernant la politique, même la 'grande politique'. Dès son introduction il tente de trouver l'équilibre entre ceux « che si compiacciono unicamente di scagliare anatemi contro qualche atto barbarico che al Congo, come in ogni colonia, si è verificato, ... avversari implacabili, che paiono lieti di rilevare con accanimento, errori, maltrattamenti, atrocità, crudeltà ... e ... da un altro lato, difensori che mettono tanta passione e tanto spirito di parte nello smentire calunnie ed accuse, che si arriva a sospettare essi pure di mancata imparzialità ».<sup>31</sup> Comme on le voit, sur sa balance des pour et des contre, le pour pèse plus lourd. Certains en sont venus à couper court en définissant son livre « un volume propagandistico frutto delle manovre del console del Congo in Italia Giovanni Elia »<sup>32</sup> dont le zèle débordant en faveur de l'EIC avait en effet fini par être embarrassant même pour le Congo<sup>33</sup>. Au delà de ses efforts pour paraître objectif qui vont jusqu'à mettre dans la bouche d'autres personnes les mots qui expriment sa propre opinion, sa position réelle concernant les violations érigées à l'EIC en système de gouvernement est résumée dans les propos d'officiers italiens qu'il assimile et fait siennes dans son livre. Il s'agit de considérations qui nient même les conclusions de la Commission internationale. Dans un cas il utilise comme paravent le capitaine Ernesto Cordella dont il cite une interview à « un giornale di Roma »: « Una parte della stampa in Italia, accusa lo Stato Indipendente del Congo di eccitare i suoi agenti ad atti di crudeltà verso i neri. Ciò è assolutamente falso ».<sup>34</sup> Et ensuite, en empruntant les mots d'un certain capitaine Bruno: « Esagerazioni ed invenzioni: possono esistere accuse di brutalità a carico di uno od altro individuo isolato, ma il sistema è buono e umano. Sono enormità inventate e

<sup>26</sup> VALDONIO, D., 1931, p. 38.

<sup>27</sup> *Ibidem*, p.43.

<sup>28</sup> *Ibidem*, p. 15.

<sup>29</sup> *Ibidem*, p. 55.

<sup>30</sup> *Ibidem*.

<sup>31</sup> ARMANI, L., 1907, p. VIII.

<sup>32</sup> PICCOLINO, G., 2007, pp.243 et 256.

<sup>33</sup> RANIERI, L., *op. cit.*, pp. 141 et *passim*.

<sup>34</sup> ARMANI, L., *op. cit.*, p. 96.

messe in circolazione dagli Inglesi per mezzo di un giornale illustrato, organo della *Congo Reform Association*, il quale si occupa pure di pubblicare informazioni che reçoit de taluni missionari protestanti che percorrono il Congo per seminarvi la discordia. »<sup>35</sup>

L'épidémie des louanges inconditionnelles administrées à l'EIC affectait les observateurs les plus disparates. D'Armani, fin renard, à Valdonio, niais 'apolitique', à Cordella, parmi les plus conscients. Ernesto Cordella était un capitaine qui avait voyagé en 1904 'nel paese dei Bango Bango' avec Piscicelli<sup>36</sup>, pour mourir au Congo peu après, en 1905. Défenseur inconditionnel de l'EIC, dans une lettre envoyée « ai giornali » (lettre qui ne sera publiée qu'en 1935), pour démontrer l'impossibilité que des officiers italiens aient pu accomplir des actions moins que louables, avançait les obstacles insurmontables constitués par les « leggi e regolamenti di questo Stato, che come tutti sanno, rispecchiano le idee più umanitarie e più civili che Nazione abbia mai sancite »<sup>37</sup>. Bref, la défense de l'EIC est aveugle, et sans crainte du grotesque, pour la quasi totalité des migrants, du moment qu'elle coïncide avec la défense de leur activité, et de leur honneur.

Quoique critique à l'égard de l'autoritarisme de Léopold et de sa gestion jalousement personnelle et secrète de la crise congolaise, et conscient du désappointement que cette attitude avait induit dans l'opinion internationale<sup>38</sup>, Cornoldi était décidément favorable, lui aussi, à la présence d'officiers italiens au Congo. Selon lui le Gouvernement italien, au lieu d'interdire, à partir du 1er janvier 1905, les nouveaux départs d'officiers, à une question telle que « Volete fare cosa umanitaria, nell'interesse delle popolazioni del Congo? », aurait du répondre: « Ebbene, anziché richiamare gli ufficiali, inviamone altrettanti ».<sup>39</sup> Favorable, donc, et à tel point qu'il prêta à Baccari des opinions que celui-ci n'avait jamais exprimé mais qui relevaient seulement de ce raisonnement hypothétique que nous avons déjà signalé chez Valdonio et que nous allons retrouver plus loin chez l'africaniste fasciste De Leone. Si Baccari aurait pu compléter sa mission, c'est la ritournelle, « egli avrebbe potuto studiare quali imprese coloniali si sarebbero potute attuare laggiù da un elemento emigrante italiano più intelligente e maggiormente fornito di mezzi economici, che non quello operaio. Egli avrebbe così, noi crediamo, interpretato il pensiero dello Stato Indipendente, che fece quella proposta [d'acheminer dans la zone une émigration italienne] »<sup>40</sup>. Pour la génération à laquelle Cornoldi appartenait, un certain culte de la grandeur de la patrie, surtout s'agissant d'une patrie qui venait de naître politiquement, n'aurait du pas être répudié par une attitude renoncitaire face au monde. En contestant les observations qu'il considérait 'anti-italiennes' d'un italien critique tel que Baccari, Cornoldi répondait à ce besoin mal compris d'identité.

Il faut remarquer que des personnes comme Valdonio ou Cornoldi, à différence d'autres philo-léopoldiens, étaient plutôt conciliants vis-à-vis de la politique anglaise au Congo. Cornoldi accordait du crédit aux conclusions tirées sur la question congolaise par la Chambre des Lords, au point de partager l'hypothèse de la *Congo Reform Association* – qui d'ailleurs ne fut jamais soumise à l'examen des diplomates - d'une révision du traité de Berlin.<sup>41</sup> Cela montre, et c'est tout à leur honneur, qu'ils ne souffraient pas d'un préjugé anti-anglais, mais seulement de 'jalousie' politique.<sup>42</sup>

<sup>35</sup> *Ibidem*, p. 108.

<sup>36</sup> PISCICELLI, M., *Il Manyema ...*, cit., p. 5.

<sup>37</sup> CORDELLA, E., 1935, p. 128.

<sup>38</sup> CORNOLDI, A., 1907, pp. 31-33 et 51. Ce livret sera compris dans une édition successive des oeuvres de Cornoldi: CORNOLDI, A., s.d. (1913).

<sup>39</sup> *Ibidem*, p. 54.

<sup>40</sup> *Ibidem*, p. 30. Cette citation de Cornoldi est reprise sans commentaire par Enrico De Leone, un chercheur de tendances néofascistes explicites, lequel accrédite de la sorte un Baccari qui ne doute pas des bienfaits de la présence italienne au Congo. Voir: DE LEONE, E., 1950, p. 528.

<sup>41</sup> CORNOLDI, A., 1907, cit., p. 33 et pp. 45 sgg.

<sup>42</sup> L'enthousiasme congolais de Cornoldi ne sera d'ailleurs pas affaibli par les différends entre pro et anti-congolais: Il publiera peu après un deuxième cahier, celui-ci de sujets techniques, en faveur de l'amélioration de la pénétration au Congo: CORNOLDI, A., 1908, celui-ci également inclus dans l'édition de 1913 de ses oeuvres.

Mais dans l'ensemble le climat n'était pas philo-anglais: c'est à partir du pouvoir colonial inquiétant du Royaume Uni, considéré plus dangereux que celui des Français, qu'une ligne de méfiance anti-anglaise traversera effectivement l'histoire de la politique extérieure italienne du vingtième siècle et, pour ainsi dire, se perfectionnera au cours des années '30, et avec la deuxième guerre mondiale, sans avoir jamais démêlé l'enchevêtrement ou l'envie, la peur et l'admiration se mélangeaient.

Enrico Persano occupa la charge de 'médecin de 1ère classe', entre 1903 e 1906, dans des milieux congolais 'modernes' (instruction sanitaire et service sanitaire des chemins de fer). Il fut l'auteur d'un volume de renseignements généraux sur le Congo dépourvu d'importance scientifique mais paradoxalement intéressant pour l'absence extraordinaire d'observations sur les faits, et surtout sur les commentaires. En particulier ceux concernant les 'atrocités' et la crise internationale et locale qu'elles causaient et qui explosait sous ses yeux. Cependant, plus ou moins comme ses collègues, il se sentit autorisé à faire de l'anthropologie de salon. Même s'il n'avait pas fait d'enquête spécifique, s'étant borné à traverser en voyage telle ou telle partie du Congo, il tint pour acquises les caractéristiques (paresse, ivrognerie, anthropophagie, etc.) qui connotent le discours sur l'infériorité des Nègres, en s'aventurant à la description complaisante de détails pouvant laisser imaginer que ses considérations découlaient d'une expérience de terrain. L'ensemble de ses évaluations sur le système léopoldien se réduisent, littéralement, à la considération suivante : au Congo « solo una rigenerazione morale di tutte le popolazioni potrà fare sparire [la] schiavitù e, con essa, gli orrori della antropofagia e certi riti crudeli. È doveroso riconoscere che lo Stato del Congo ha precisamente indirizzato in questo senso ogni suo intento e, dovunque arriva la vigilanza dei suoi agenti, le cose sono oggi cambiate. »<sup>43</sup> En opposition aux sceptiques, pour porter sa contribution, à l'occasion sarcastique, à la cause de la praticabilité du pays, plus loin il affirme nourrir « la speranza che le mie parole varranno in parte a far cadere le paure veramente esagerate sul perfido clima dell'orribile Congo, il quale, mi si creda, ..., non è così orribile come si vuol far credere »<sup>44</sup>. Il me semble qu'on a ici la confirmation que cette attitude prétendument apolitique qu'on avait enregistrée plus haut pour Valdonio, cache mal la participation substantielle à la défense du Congo léopoldien.

#### 4. Giambattista Primo Cantele, l'"anticongolais"

La lecture du petit livre de Cantele peut nuancer l'effet pénible produit par la cécité et la surdité de la plupart des Italiens qui passèrent des années au Congo - ou, de mal en pis, leurs cécité et surdité *apparentes*, car ils voyaient et entendaient mais ils s'en faisaient une raison. J'en viens donc à relire un personnage qui, avec Baccari, me parait de loin moins sourd et aveugle.

La personnage de Giambattista Primo Cantele, d'une frappante modernité, peut être esquissée en signalant ceux qui me semblent être ses caractères saillants, dont le premier est qu'il n'était pas raciste. Il ne formulait pas des théories sur le sujet mais ses expressions d'appréciation concernant les Noirs qu'il tenait sous son autorité, et les Noirs en général, contrastent totalement avec les reproches généralisées et presque rituelles de ses collègues au égard des Noirs. Il n'était pas courant de lire chez ses confrères: « Splendidi i soldati! ...: intelligenti, affezionati alle armi, robusti, sobrii, disciplinati, arditi e volenterosi: ne sono entusiasta! »<sup>45</sup>. Et encore: « Io ho profonda la convinzione (sarò forse ottimista) che il nero sia dotato di molta naturale intelligenza, sia suscettibile di istruzione ed educazione e lo credo anche molto sensibile. »<sup>46</sup>

Deuxième élément à remarquer est que, les choses étant ce qu'elles étaient, il était absolument contraire à la colonisation italienne dans la région qui lui avait été assignée, le Kivu-Rusizi. À des milliers de kilomètres de l'Atlantique, les difficultés des liaisons avec les voies d'arrivage et d'évacuation des hommes et des

<sup>43</sup> PERSANO, E., 1906, p.113.

<sup>44</sup> *Ibidem*, p. 126.

<sup>45</sup> CANTELE, G. P., 1906, p.55.

<sup>46</sup> *Ibidem*, pp.37-43.

marchandises paraissaient énormes. S'il devait y avoir présence coloniale italienne, il l'admettait comme un moindre mal au Congo occidental, donc près du port et du chemin de fer, ou au Katanga, où la proximité relative de l'Atlantique rendait plausible l'activité de colons italiens<sup>47</sup>. Le tout à condition que l'on aie passé à l'avance « *sacrosantamente inalterabili patti* »<sup>48</sup> avec les Belges. Il n'avait en réalité aucune confiance en eux, accusés qu'ils étaient d'abuser de leur position de supériorité politique et de mépriser les Italiens<sup>49</sup>. Phénomène non isolé et récurrent que cette difficulté des rapports avec les Belges, qui se présente parmi nos personnages sous des motivations diverses mais toutes liées au fond à la réalité crue du rapport entre employé et patron.

Émigration civile mise à part, il avait aussi des perplexités sur la délicate question de l'opportunité de la présence d'officiers italiens, ce qui, ajouté à ses autres caractéristiques, lui attira l'hostilité de ses collègues au Congo, tels qu'Armani<sup>50</sup>. Il fut aussi prudent dans son livre, qu'il avait été véhément avant de l'écrire. Dans une lettre de 1904 publiée sur le *Corriere della Sera* il déclare franchement que Léopold II voudrait installer à l'Est des non Belges, le cas échéant des Italiens, qui puissent servir de 'coussin amortisseur' contre les Anglais et les Allemands qui pressent de l'autre côté de la frontière<sup>51</sup>.

La question avait un lien évident avec la polémique internationale concernant les *atrocities*. Or, étant donné sa répugnance pour les méthodes 'léopoldiennes', qu'il cachait très mal, mais aussi sa qualité d'officier d'un État que tant bien que mal avait été mêlé à l'affaire, ses efforts pour paraître neutre (« *fautori, ..., denigratori, ... esagerazione per esagerazione!* »<sup>52</sup>) s'avéraient relativement spécieux et ses déductions parfois contradictoires. Dans la préface, au bout d'un raisonnement un peu tortueux il affirme: « *Se lo Stato Indipendente non ha raggiunto quell'altezza che le esagerazioni dei fautori proclamano, neppure è quella aberrazione di governo che da altri (senza tenere conto delle immense difficoltà materiali e morali in mezzo alle quali quello ha vissuto e vive) si pretende* »<sup>53</sup>. Mais au cours du livre son opinion émerge plus nettement et il analyse : « *Questa è la principale circostanza su cui si basa l'esistenza dello Stato Indipendente: [...] mentre i sudditi si attengono al *divide, applica l'impera!* ... Guai quel giorno, in cui cesseranno queste ostilità e sorgerà anche tra quelle popolazioni un fiero ed intelligente agitatore! ...* »<sup>54</sup>. Et que l'on nous permette ici une parenthèse pour enregistrer l'inévitable comparaison avec l'histoire plus récente du pays, donc l'impressionnante capacité de Cantele non pas de jouer les prophètes mais de saisir la réalité problématique du concassage ethnique et de son dépassement possible, comme cela se produira - mais pour un laps de temps trop bref - un demi siècle plus tard.

Mais il va plus loin. « *Mano mano che la civiltà avanza [le Noir] retrocede alle sue foreste: mette chilometri e chilometri di mezzo; sembra quasi che preferisca il ruggito del leone alla vicinanza dell'uomo civile, e ciò mentre nulla si fa *a fatti* che lo rassicuri e lo inviti al vivere civile [...] ma solo per essere tollerato in terra sua! ...* »<sup>55</sup>. Il relate de plus, quoique sous bénéfice d'inventaire: « *Ho sentito riferire di giustizie, che erano ... ingiustizie, di rivolte provocate da incontegno dei bianchi e spietatamente soffocate nel sangue, di inutili od ingiustificati massacri, di armi da fuoco *provate* contro poveri neri, di sventurati indigeni legati per giornate intere ad alberi sotto la sferza del sole equatoriale, di gente uccisa in impeti d'ira, di donne di soldati e di lavoratori rinchiusi, con un pretesto, nelle prigioni e poi violentate durante la notte. ... Mi fu detto di mani tagliate e portate da capi indigeni (ossequienti agli ordini ricevuti) ad agenti bianchi in*

<sup>47</sup> En effet le Katanga attirait l'intérêt de quelques observateurs. Mais ce n'était pas nécessairement pour l'agriculture, car les voies de communication anglaises du Sud et de l'Est pouvaient faciliter le commerce direct et, dans le Haut-Luapula, le commerce lié aux activités minières. Voir: FONTANA, F., 1908, pp. 625-639.

<sup>48</sup> CANTELE, G. P., *op. cit.*, p.112, italiques de Cantele.

<sup>49</sup> *Ibidem*, p.104.

<sup>50</sup> ARMANI, L., *op. cit.*, p.99.

<sup>51</sup> La lettre est citée par Ranieri, L., *cit.*, pp. 163-164.

<sup>52</sup> CANTELE, G. P., *op. cit.*, p.VIII.

<sup>53</sup> *Ibidem*, p.IX.

<sup>54</sup> *Ibidem*, p.20.

<sup>55</sup> *Ibidem*, p.38.

sostituzione di altrettanti canestri di caoutchou mancanti a completare il numero imposto, e di altre scellerate mutilazioni, violenze ed efferatezze senza nome allo scopo di spremere ... sempre spremere! ... [...] So di lavori infami imposti a neri e tali da ripugnare perfino alla loro primitiva sensibilità; [...] ed infine ho sempre visto ovunque imperanti e superlativi la tracotanza, il disprezzo e talvolta la più abbominevole brutalità da parte di molti (troppi) bianchi contro i neri. [...] La regione congolese è tutt'altro che un paradiso »<sup>56</sup>.

Concernant les Missions, son attitude était dans l'ensemble laïque mais non anticléricale. D'un côté, comme nous le verrons pour Cattier et Baccari, il enregistrait que « le Missions, ... sono tra loro ostili per diversità di rito e quindi per spietata concorrenza ». <sup>57</sup> Et il allait même plus loin. « Non c'è da farsi illusioni, i missionari in pratica non sono quali ci vengono dipinti in teoria dai loro confratelli, quando per essi raccomandano abbondante elemosina dal pulpito ai buoni e creduli fedeli: sono in genere uomini intraprendenti ed arditi, veri e propri *commessi viaggiatori* della religione! ... »<sup>58</sup> D'autre part il soutenait qu'elles exerçaient « continuo controllo sull'azione degli impiegati dello Stato e delle società ... e infrenando ... gli eccessi di questi, sono mezzo potente di protezione degli indigeni ». <sup>59</sup>

Cantele remarquait le rôle politique international de toutes les Missions en affirmant leur pouvoir politique général, mais il affirmait, en faisant implicitement allusion au succès de la campagne appelée 'anti-congolaise', que « Più potenti fra tutti sono i missionari protestanti Inglesi e Americani ... perché, più che altro, sono agenti politici della formidabile campagna che da qualche anno l'Inghilterra va combattendo contro lo Stato Indipendente del Congo ». <sup>60</sup> En réalité ce n'étaient pas les Protestants 'les plus puissants parmi tous', car l'influence des Catholiques était de loin supérieure : en ceci il partageait l'opinion répandue parmi les italiens autour de la dangerosité politique de l'Angleterre dont la bonne foi était loin d'être admise sans restrictions mentales.

Très raisonnablement en effet il saisissait, et mettait en évidence, les motivations économiques et géostratégiques de la 'campagne anti-congolaise' de l'Angleterre - sur la politique de laquelle il exprima pourtant plusieurs fois son désaccord vif - et par conséquent l'inconsistance des motivations humanitaires qu'elle avançait<sup>61</sup>. Cela ne l'empêchait de donner leur juste poids aux raisons soutenues par les Anglais. Il était en effet évident aux yeux de tous que des limites *de fait* de la liberté de commerce au Congo contrevenaient aux dispositions de Berlin. En dehors de l'État et des Compagnies accrédités par l'État, les particuliers qui auraient voulu se risquer dans le commerce auraient été étouffés par les coûts monopolistiques des transports gérés par ce même État.

Au delà de la position de l'Angleterre, tout aussi évident était le système d'exploitation des ressources « senza corrispondente opportuna preparazione ... a civile avvenire [praticué d'après le] principio sovrano di "prendere e ...portare via!" »<sup>62</sup>. Principe qui a fait qu'il n'a été montré « nessun interessamento vero per parte dello Stato allo scopo di dare efficace impulso all'agricoltura »<sup>63</sup>. De même voyante « la mancanza di protezione da parte dello Stato sugli indigeni contro la brutale prepotenza degli agenti »<sup>64</sup>, surtout ceux là des Sociétés commerciales<sup>65</sup>. La récolte du caoutchouc, pratiquée sans limites ni raison, était stigmatisée, comme chez d'autres observateurs, pour la violence exercée sur les collecteurs.

Dans le discours de Cantele on peut trouver même - et c'est le dernier des éléments que je voudrais souligner - des accents environnementaux *ante litteram*. Dans une situation où, à ce qui s'avérait être une découverte ratée (on est en 1906), celle de « tesori minerali », s'ajoutait l'impossibilité de pratiquer une

<sup>56</sup> *Ibidem*, p.94, italiques et points de suspension de Cantele

<sup>57</sup> *Ibidem*, p.75.

<sup>58</sup> *Ibidem*, p. 76, italiques et points de suspension de Cantele.

<sup>59</sup> *Ibidem*.

<sup>60</sup> *Ibidem*, p.77.

<sup>61</sup> *Ibidem*, pp.89-95.

<sup>62</sup> *Ibidem*, p.92.

<sup>63</sup> *Ibidem*, p.63.

<sup>64</sup> *Ibidem*, p.92.

<sup>65</sup> *Ibidem*, p.93.

agriculture de type européen, il s'attendait avec inquiétude à ce que l'extermination des éléphants et la pure et simple consommation des ressources forestières en caoutchouc continuassent. Il était difficile de s'attendre à ce qu'aux profits immédiats de l'exploitation directe, les Belges préférassent un investissement douteux dans l'agriculture. «Il terreno da dedicare all'agricoltura bisognerà strappararlo alle foreste e alle paludi, nelle quali si sovrappone al primitivo fondo sabbioso un ricco strato di *humus*. Ma l'abbattere le foreste equivale al privare l'attuale Amministrazione delle grandi risorser, di cui gode, nell'incertezza del domani agricolo. [Il dénonçait donc à la fois qu'à] la caccia continua e spietata data all'elefante ... non fa riscontro rapida riproduzione, [et que] le grandi attuali naturali risorser ... verranno a diminuire e forse a mancare »<sup>66</sup>. Nous ne sommes pas en condition d'affirmer qu'il connaissait les positions d'un certain marxisme français internationaliste (Guesde, Lafargue) aux connotations environnementalistes, comme on le dirait de nos jours, mais la proximité avec celles d'un de ses représentants, Paul Louis, est indéniable. Concernant l'EIC, l'année avant la publication du livre de Cantele, Louis écrivait : « ... on épuîsera ... les richesses naturelles du pays, et la disparition progressive de l'ivoire est un indice que mérite d'être relevé. Les procédés de l'Etat et des sociétés à charte rappellent le mot de Montesquieu sur les sauvages qui coupent l'arbre par le pied pour en avoir les fruits »<sup>67</sup>.

Les perspectives étaient donc sombres, et pourtant il restait encore à déplorer qu'aux Européens « Non importa se milioni di piante furono distrutti (e perfino intere foreste esaurite) per tagli praticati, al posto di incisioni, nella fretta dei primi momenti di sfruttamento! ... : la richiesta del mercato europeo aumenta enormemente di giorno in giorno e bisogna provvedere ... a qualunque costo! ... »<sup>68</sup>.

##### 5. Eduardo Baccari ou les hésitations des 'giolittiani'

Venons donc au cas du capitaine-médecin Eduardo Baccari, qui est, comme Cantele un 'colonialiste-critique' et parfois même hypercritique. Son cas est différent de tous les autres car, quoique ayant résidé au Congo pendant une période comparable à celle des vrais migrants, donc avec une expérience de terrain et une capacité d'évaluation comparable, il n'y avait été pas poussé par de motivations personnelles, mais il y avait été l'envoyé du Gouvernement italien pour l'étude des possibilités économiques italiennes et pour un contrôle de la situation des officiers italiens qui y travaillaient.

Cet 'expert' en mission au Congo en 1903/1904, pour le compte du Gouvernement italien en accord avec l'EIC, connaissait bien le risque que les officiers italiens se défissent, « par l'exemple des autres agents », de leurs éventuelles attitudes humanitaires. Il signalait, avec une dose considérable de réalisme désenchanté, que 'l'exemple des autres agents' amènerait les Italiens aussi à considérer que: « Avec humanité, la production mensuelle d'un poste descend rapidement de 11 à 2 tonnes par mois »<sup>69</sup>. Mais il ne s'y résignait aucunement. Il continua à dénoncer un manque de respect rigoureux des normes visant à la protection des indigènes, là où elles existaient, ou à en prôner l'institution là où elles faisaient défaut.

Sur l'attitude des Européens, y compris les Italiens, et sur ce qui pouvait politiquement en descendre, les considérations de Baccari restent aussi importantes qu'elles ont été généralement négligées ces cinquante dernières années, si l'on excepte la louable intervention de l'essai récent de Giulia Piccolino<sup>70</sup>. Elles sont

<sup>66</sup> *Ibidem*, p.98-99.

<sup>67</sup> LOUIS, P., 1905, p.83. Le terme 'colonialisme' aurait été forgé par Louis lui-même: en effet avant 1905 on faisait référence à l'expansion coloniale par 'colonisation'.

<sup>68</sup> CANTELE, G. P., *op. cit.*, p.93, points de suspensions de Cantele.

<sup>69</sup> Rapporto al Ministero degli Affari Esteri del 4 novembre 1903, cit. in Ranieri, L., cit., pp. 175-176.

<sup>70</sup> De manière générale, une fois passée la vague colonialiste du fascisme, l'ensemble de la bibliographie italienne sur l'émigration au Congo se réduisait, jusqu'à l'intervention de Piccolino, à un article de Francesco Surdich et à une seule ligne, littéralement, d'un livre de Carlo Zaghi, pourtant l'un des africanistes italiens plus prolifiques. Voir: SURDICH, F., in: CASTI E. e TURCO A., (a cura di), 1998, pp. 155-184 et ZAGHI, C., 1973, p.180. Reflétant tons et arguments d'un colonialisme d'avant-guerre, à cela peut être rajouté : MIGLIETTA, G., « Lavoratori italiani nel Congo Belga », en: Auteurs divers, 1946, *Giustizia per il lavoro italiano in Africa*, Vol. II, Roma, Edizioni GEA, pp. 278-292.

renfermées à la fois dans son gros livre (769 pages in quarto) de 1908<sup>71</sup> et dans ses rapports de 1903/4 pour le Ministère des Affaires Étrangères. Ces derniers ont été amplement travaillés par Liane Ranieri à la fin des années Cinquante. Il s'agit de rapports, âprement polémiques et décidément hostiles à la présence d'officiers italiens au Congo, cités par une Ranieri qui a apporté de l'eau au moulin de ceux qui considéraient Baccari comme fou, mégalomane et en proie à un complexe de persécution. Complexe qui, seul, d'après les conjectures que Ranieri avalise, expliquerait les craintes qu'il avait maintes fois manifestées pour sa propre sûreté, à la suite de ce qu'il dénonçait comme une tentative d'empoisonnement, craintes injustifiées selon les tenants de l'EIC et selon M.me Ranieri<sup>72</sup>. Mais à la lecture du livre, à côté de son refus catégorique des méthodes et, question morale à part, des pratiques illégales ou méta-légales consenties par l'EIC, on perçoit au contraire une attitude de modération et une parfaite maîtrise de soi.

Mais il y a autre chose qui contribue à expliquer la transformation du cas Baccari en une 'affaire', à la fois congolaise et italienne. D'un côté les responsables de l'EIC et de son image avec les tenants, rémunérés, de la cause de l'émigration italienne au Congo ; de l'autre, certains opposants : les socialistes et le groupe restreint et résiduel de radicaux, républicains, démocrates, anarchistes, confusément anticolonialistes (surtout après Adoua) ou critiques du colonialisme, mis en marges de la 'grande politique' mais encore bruyants<sup>73</sup>. Tout ce monde se disputait les faveurs de la presse, donc de l'opinion publique, concernant les questions soulevées par les rapport de Baccari et par son déplorable sort.

Quant à lui, son crédit 'politique' chancelait aussi dans la mesure où ses critiques n'étaient pas adressées seulement à l'Administration de l'EIC. Il accablait également d'après commentaires les comportements concrets, actifs ou par omission, des missionnaires catholiques, commentaires dont il confiait le cautionnement, pour se mettre à l'abri de l'irritation de la diplomatie, au Rapport de la Commission internationale d'enquête et/ou aux écrits d'hommes belges de culture, tels que les juristes Félicien Cattier et Arthur Vermeersch. Ce dernier était, qui plus est, un jésuite, qui avait effectivement contesté les opinions critiques du premier à l'égard des religieux, mais en avouant et en justifiant certains de leurs comportements impropres. Sur la base de ces analyses Baccari accusait les missionnaires à la fois de tirer concrètement profit de la législation sociale ambiguë de l'État sur la protection des enfants pour se procurer de la main d'oeuvre semi-gratuite, et d'omettre la dénonciation des illégalités, ou pire, dont ils étaient à connaissance. Il rapportait les propos de la Commission en les résumant ainsi : « ... i religiosi, coprendosi con l'autorità dello Stato, procedono, in modo ininterrotto, a un vero reclutamento di fanciulli, ... mezzo per acquistare facilmente mano d'opera abbondante. »<sup>74</sup> Ajoutons que les caractéristique nécessaires pour les caractériser comme enfants devaient être plutôt élastiques, si la Commission avait trouvé parmi eux de nombreux jeunes adultes, dont quelques-uns mariés et avec des enfants.

Les paroles de Cattier étaient encore plus explicites et plus dures : « Ils ont vu décimer la population; ils ont assisté impassibles, à l'incendie et au pillage de villages. Ils se sont tus et ils n'ont eu, pendant cette longue période, que des louanges pour l'État. Leurs journaux ne publiaient que des panégyriques du Roi-Souverain, que des réponses "victorieuses" aux calomnies des missionnaires protestants »<sup>75</sup>. Vermeersch, face aux accusations de la Commission et à celles de Cattier, écrivit une sorte de plaidoyer en faveur des missions catholiques, plein de tristesse, mais ne put pas aller au-delà d'un appel à la clémence de la cour : Baccari rapporta ses propos reconnaissant qu'il : « sarebbe tuttavia esagerato dire che i missionari cattolici

<sup>71</sup> BACCARI, E., 1908.

<sup>72</sup> Voir RANIERI, L., cit., pp. 170 sgg.

<sup>73</sup> Concernant le Congo, parmi le rares exemples dont une trace écrite nous est parvenue, le pamphlet de Luciano Magrini, un intellectuel appartenant au groupe républicain d'Arcangelo Ghisleri. Magrini fut par la suite antifasciste et enfin opposant à la confluence de son ancien parti mazzinien, le Parti Républicain Italien, dans les gouvernements italiens 'centristes' du deuxième après-guerre présidés par la Démocratie Chrétienne. Voir: MAGRINI, L., 1908.

<sup>74</sup> « Rapport ... », cit. in: BACCARI, E., *op. cit.*, p.538.

<sup>75</sup> CATTIER, F., 1906, p.281, que BACCARI, E., *op. cit.*, traduit à la p. 539.

non abbiano saputo ne visto niente. »<sup>76</sup>. Ils se sont tus à cause d'un patriotisme somme toute louable, disait Vermeersch, au nom duquel ces agissements n'étaient que des péchés véniels à imputer à leur nationalisme naïf, parce que l'attaque venait des missionnaires protestants et « prenait l'aspect d'une lutte entre une insatiable puissance étrangère et un État ami, aux mains de nos concitoyens »<sup>77</sup>. Baccari glosa le silence des missionnaires avec sarcasme et colère à la fois: « perché ... la denuncia delle atrocità che avvenivano nel Congo partiva dai missionari protestanti: rivalità religiosa, quindi; si potrebbe dire gelosia di mestiere; ... perché essi, che sono belgi, temevano, proclamando la verità, di fare il gioco di una nazione straniera, cioè dell'Inghilterra. ... Dunque, [conclut-il] hanno visto rinnovare ... i peggiori orrori della schiavitù, e hanno taciuto, sempre taciuto, ... perché così voleva l'antagonismo religioso, divenuto fanatismo settario. ... Hanno avuto paura di inimicarsi lo Stato del Congo, e se ne sono fatti complici. »<sup>78</sup>

Jointes à celles adressées à l'EIC, les critiques contre la conduite des missionnaires catholiques constituaient l'expression d'un scepticisme envers le colonialisme pratiqué au Congo dans l'ensemble qui était idéologiquement inadmissible par le Gouvernement italien. De plus, elles semblaient refléter les positions des opposants auxquels nous avons déjà fait allusion. Ces critiques étaient ainsi une raison ultérieure pour laquelle le Ministre des Affaires Étrangères, Tommaso Tittoni, et les autorités italiennes – qui avaient en un premier temps apprécié la perspicacité de Baccari, puis toléré ses 'intempérances', c'est à dire la virulence de ses Rapports – avaient hâte de se débarrasser de lui. Rome devait mettre un terme non seulement aux embarras diplomatiques causées par l'obstination de son haut fonctionnaire contre l'EIC - dont le problème se résolut finalement avec la confluence dans l'État belge de l'héritage léopoldien - mais aussi aux motifs d'irritation de l'Église catholique, dont l'Italie, même l'Italie laïque de l'époque, craignait les réactions. Après tout, si l'importance politique de l'Église n'était plus celle d'avant les Lumières, en Italie elle était loin d'avoir disparu, et n'avait fait que prendre de plus justes proportions.

Liane Ranieri avait-elle vu juste, et son agacement à l'égard de Baccari était-il justifié? Personnellement j'incline à penser que si, du point de vue quantitatif, l'ouvrage de Ranieri de 1959 sur *Les relations entre l'État indépendant du Congo et l'Italie* est encore fort utile, quelques efforts supplémentaires restent à faire - et l'essai de Giulia Piccolino va dans la bonne direction - pour insérer l'ouvrage de Baccari dans le contexte de sa mission, à côté de celle des migrants. Le débat sur cette mission, d'ailleurs, fort animé dès son retour d'Afrique, fut à la fois politique, pour les raisons que nous avons évoquées, mais aussi scientifique dans la mesure où son livre souleva des questions géographiques, anthropologiques, juridiques de taille. Face aux opinions qu'il exprimait, même des milieux coloniaux importants se montrèrent très prudents - conformément à l'attitude neutre qui était de mise devant le Gouvernement, lequel se tenait à l'écart de la question congolaise - mais souvent favorables<sup>79</sup>.

## 6. Arnaldo Cipolla. L'Italie et le Congo du libéralisme au fascisme

Dans l'introduction à la première édition (1907) de l'ouvrage cosignée par les lieutenants Arnaldo Cipolla et Vittorio Liprandi (mais dont il n'est pas bien clair qu'il soit l'ouvrage des deux ou d'un seul de ces signataires) ils déclarent que « queste pagine sparse sono stralci di lettere scritte di laggiù, dal Congo [et que] non vi abbiamo aggiunto ne cangiato nulla della loro veste primitiva »<sup>80</sup>. À partir de la deuxième édition du volume en 1909<sup>81</sup>, l'introduction (donc la promesse du respect de l'original) disparaît et, avec la même

<sup>76</sup> BACCARI, E., *op. cit.*, p. 540. En réalité Vermeersch dit textuellement à la page 283 que « des faits regrettables ne pouvaient échapper à l'œil des missionnaires catholiques. »: VERMEERSCH, A., 1906a, p. 266 et suiv.

<sup>77</sup> VERMEERSCH, A., 1906a, pp. 285-286.

<sup>78</sup> BACCARI, E., *op. cit.*, p. 540.

<sup>79</sup> On peut voir le relief donné à son livre de 1908, avec le compte-rendu du juriste Enrico Catellani, sur la revue de haute teneur académique qui était l'organe de l'Istituto Coloniale Italiano: *Rivista Coloniale*, Roma, A. IV, Vol. VI, 1909, pp.83-90.

<sup>80</sup> CIPOLLA, A., LIPRANDI, V., 1907, p. V.

<sup>81</sup> CIPOLLA, A., 1909.

désinvolture, le nom de Vittorio Liprandi disparaît également du frontispice. C'est un petit mystère – conforme à l'un des aspects de l'image de soi que Cipolla allait se construire – mais il ne nous reste qu'en prendre acte et, en l'absence d'un signe de réaction de Liprandi, qu'à considérer *Dal Congo* comme l'oeuvre du seul Cipolla. D'ailleurs ce texte, joint à d'autres écrits du même personnage (car c'est d'un personnage qu'il s'agit, comme on le verra par la suite), a été réédité plusieurs fois en trente ans, avec quelques paragraphes et quelques notes complémentaires, et avec des variations conformes à celles du climat politique et culturel.

La longue vie de cet écrit est certes l'effet du traitement littéraire attrayant de son sujet, donc l'indice de son succès de librairie, mais, du point de vue qui m'intéresse, elle autorise surtout à considérer les opinions de l'auteur comme bien pondérées. Autre élément d'intérêt (aussi bien historique qu'historiographique), c'est l'auteur, et non pas d'autres éditeurs, qui se charge de la promotion du livre, et ce jusqu'à sa mort, survenue en 1938, ayant traversé entièrement les phases coloniales à la fois de celle qui était pour lui la méprisable 'italietta' et de son Italie à lui, l'Italie du régime fasciste.

À partir du volume qui nous occupe ici, *Dal Congo*, son premier travail de nature 'informative', les ambitions et les motivations de son écriture sont non seulement scientifiques, mais aussi vaguement littéraires. Mais au-delà de ses qualités artistiques éventuelles comme de la crédibilité de ses analyses, Cipolla, romancier et journaliste, a pourtant constitué, de fait, un point de repère dans le panorama de l'information africaniste, et en général extra-européenne, dans l'Italie des années Vingt et Trente. On peut en trouver l'explication dans les attraits incontestables de son style journalistique et, avec l'avènement du fascisme, dans son intégration parfaite dans le climat culturel (énergie, vitalisme, mépris du danger, nationalisme inconditionnel, etc.) que les intellectuels de son genre avaient, pour beaucoup d'aspects, anticipé.

Dans ce cas-ci, comme dans les cas analogues, la lecture nécessite une précaution bien connue des historiens : il faut tenir compte du fait que sa fougue affabulatrice tolère à grand-peine, et parfois ne tolère pas du tout, les limites d'une représentation sèche des faits. Pour les écrivains qui se situent sur les frontières incertaines entre la représentation et la narration libre, le goût de l'interprétation l'emporte souvent sur les règles de la description. De même que Cipolla a été défini par certains comme 'le Kipling italien', avec selon moi une exagération imprudente, je dirais (si l'on m'autorise ce genre de comparaison) que son cas s'apparente plutôt à celui d'un Kapuscinski. Style à part, bien entendu, car légèreté et ironie se trouvent toutes d'un seul côté, mais compte tenu du bagage de discussions qui ont accompagné la 'liberté' désinvoltée de ses écrits. D'ailleurs, concernant Cipolla, ce qui compte pour nous, lecteurs d'aujourd'hui, ce n'est pas tant la conformité de son récit à la réalité africaine – laquelle était du reste encore plus écartée de la sienne que ne le serait trente ans plus tard de celle de Kapuscinski – mais sa manière de l'imaginer. Cipolla en somme nous est utile surtout pour appréhender directement sa réalité à lui et à son milieu culturel, et ce n'est qu'indirectement – et avec le travail supplémentaire nécessaire – que nous pouvons aussi appréhender la réalité congolaise qu'il nous raconte.

Conscient des contradictions auxquelles les officiers italiens avaient dû faire face et continuaient de devoir faire face – et justement pour l'une des raisons qui avaient été mises en évidence par Baccari, c'est à dire la confusion entre le rôle militaire prévu et le rôle civil prétendu par l'administration de l'EIC – ses conclusions étaient opposées à celles du haut fonctionnaire. D'un côté, en effet, il affirme: « Il caucciù e l'avorio sono due cose importanti certamente, sono la vita dello stato, ... , ma non potevano da sole simbolizzare quello spirito di idealità che è la caratteristica prima di un ufficiale. [La contradiction pour lui serait] nell'eccesso dello spirito eminentemente commerciale che impera sulla colonia in contrasto con il sentimento che ha portato noi ad interessarci delle razze inferiori »<sup>82</sup>. De l'autre côté, et malgré ce préambule, il tire de conclusions différentes de celles auxquelles on pourrait s'attendre, conclusions plutôt souples, et uniquement subordonnées à l'idée de l'existence d'une sorte de situation de force majeure. « Allo

<sup>82</sup> CIPOLLA, A., LIPRANDI, V., 1907, p. 138, italique de l'auteur.

stato attuale delle cose non è possibile concepire che agli ufficiali al Congo venga riservata l'unica mansione militaire. ... I due terzi dello Stato Indipendente sono ancora in condizioni tali que una divisione netta tra le mansioni militari e quelle civili non è possibile. »<sup>83</sup>. D'ou une situation qui n'admet pas « eccesso di sentimentalità. Bisogna innanzitutto *produrre*. Si è pagati per questo. »<sup>84</sup>

Oui, donc, à l'émigration des militaires, mais il fut aussi favorable à celle des civils au Kivu-Maniema. Il suggérait cependant le respect d'une condition: qu'on choisisse, différemment de ce que Baccari prévoyait hypothétiquement (ce Baccari auquel il faisait allusion toujours de façon critique mais sans le nommer) le passage des migrants par l'Est, au lieu de les faire passer par Matadi<sup>85</sup>. Entrer par l'Ouest, admettait-il, « équivalait à volerne uccidere la metà per la strada »<sup>86</sup>. Par l'Est, au contraire, traverser l'Afrique anglaise serait certainement plus coûteux mais plus sûr et, de toute façon, l'État Indépendant, qui demandait la présence italienne, devrait prendre les frais en charge.

Des problèmes d'image internationale joints à l'intensification du débat interne en Belgique sur l'opportunité d'absorber l'État Indépendant (avec ses richesses résiduelles, mais aussi avec ses dettes) durcissaient la crise dans laquelle l'EIC se trouvait encore en 1907. C'est dans ce scénario que Cipolla laissait transparaître, de façon insinuante, « la propria speranza che gli avvenimenti e le condizioni speciali dello Stato Indipendente avrebbero reso possibile nell'avvenire un'azione diretta dell'Italia nella questione congolese »<sup>87</sup>.

Bref, dans les 'lettres' de Cipolla Belges et Italiens au Congo se trouvaient dans un curieux mélange de rappels à la moralité supérieure des Italiens, entremêlés (en 1907) à l'espoir murmuré, et peu noble, d'une récompense moins transcendante, de nature coloniale, une fois que les cartes internationales seraient redistribuées avec l'abandon de Léopold.

Voilà donc de nouveau la double ambiguïté de la présence 'institutionnelle' italienne en la personne des officiers. Du côté des migrants les plus 'politisés', comme certains officiers (on a déjà cité Cornoldi à ce propos) et les professionnels, l'appel à maintenir, ou plutôt à augmenter, la présence italienne. Appel auquel, à Rome, s'ajoutait l'autre, parfois inexprimé mais jamais nié, des secteurs politico-économiques italiens qui faisaient pression dans le même sens sur le gouvernement. Leurs intérêts étaient dans ce cas moins urgents que ceux impliqués dans les possessions directes, mais tout de même présents. De l'autre côté, les 'giolittiani' récalcitrants ou indécis et ceux, rares ou plutôt très rares, qui considéraient comme un malheur la présence au Congo de migrants.

Là où, pour les premiers, avec Cipolla, « gli ufficiali italiani ... interpretarono quasi dovunque l'opposizione all'arbitrio che ha caratterizzato l'azione europea al Congo. »<sup>88</sup>, pour les deuxièmes, qu'ils le voulussent ou pas, les officiers non seulement finissaient par représenter (mal) l'État italien mais - ce que Cipolla niait avec mépris - « rischiavano di perdervi il senso della propria dignità »<sup>89</sup>.

Mêlé inextricablement à l'aspect concret que nous venons d'évoquer, il y a tout de même un thème général autour duquel les argumentations de Cipolla confirment la nature particulièrement complexe ou, si l'on veut, moins sûre, de sa personnalité : il est celui du racisme et de la violence qu'il autorise. Il est inutile de débattre de ses convictions racistes profondes, exprimées en plusieurs occasions et avec une évidence insouciant, ainsi quand il a recours sans hésitations à des expressions, diversement composées mais sans équivoque, qu'il résume avec 'races inférieures'<sup>90</sup>. Mais il faut s'arrêter sur ce que Cipolla pense concernant ce qui, en général, s'ensuit dans l'imaginaire colonial, c'est à dire le droit (défini par le paternalisme colonial comme un droit/devoir) des Blancs.

<sup>83</sup> *Ibidem*, p. 139.

<sup>84</sup> *Ibidem*, p.149, italique de Cipolla.

<sup>85</sup> *Ibidem*, p. 62-63

<sup>86</sup> *Ibidem*, p. 63.

<sup>87</sup> *Ibidem*, p. 64.

<sup>88</sup> *Ibidem*, p. 259.

<sup>89</sup> *Ibidem*.

<sup>90</sup> *Ibidem*, p. 138 et CIPOLLA, A., 1937, p. 66.

Ce n'est pas un hasard s'il ne fait jamais référence directement aux *atrocities*, ni à la Commission internationale d'enquête qui les avait confirmées, avalisant ainsi le scandale international. Cette absence n'est que l'aboutissement d'une attitude qui, alors qu'elle condamne la violence *évitable*, justifie la violence *inévitabile*. En substance, une forme mal défini d'humanitarisme vient parfois à la surface et fait que ses observations sur la *pratique coloniale* contrastent consciemment avec la *violence coloniale*, comme s'il souhaitât, sans trop y croire, que la première pût s'épargner la deuxième, ou comme s'il se pliait à celle-ci à contrecœur. Comme il le dit - on ne peut bien savoir si en le déplorant ou en en étant orgueilleux pour sa race à lui -, le pouvoir colonial a bien été exercé avec la violence sur « questa sventurata razza nera, schiava della volontà bianca »<sup>91</sup>, mais « suggeritecelo voi [demande-t-il d'un ton amer et sarcastique aux bourgeois qui le lisent en Europe] il mezzo per non esser crudeli, ... senza rinunciare a ... darvi il mezzo per far correre più rapidi i vostri automobili divoratori del caucciù maledetto »<sup>92</sup>. Ce n'est pas tant la violence physique que Cipolla semble déplorer (car au contraire, du moins en '37, pour le maintien de l'ordre public il souhaite « misura di estremo rigore »<sup>93</sup>) plutôt qu'une certaine disposition culturelle à la violence, celle d'ou découle le déni de l'humanité des colonisés, déni qu'il attribue, sans les nommer, aux Belges, alors qu'il en acquitte les Italiens.

Son humanitarisme est de ceux qui, au vu du rejet qu'il manifeste des pratiques missionnaires, même après la conjonction des destins de l'Italie et du Vatican avec le Concordat, ne semble pas appartenir à des instances chrétiennes génériques. Dans l'édition de 1907, il consacre bien quatre pages apparemment éblouies à un certain Père Gabriele et à sa dévotion (et dans la foulée il en profite pour s'accorder une tirade anti-anglaise conforme au climat dont je parlais plus haut), quoiqu'il le considère déjà à cette époque comme une exception, mais dans celles de 1927 et de 1938 non seulement ces quatre pages sont ôtées, mais il fait un portrait opposé des missionnaires. 1907: « Un'infinita bontà traspare da ogni suo atto, ... cerca il compatimento e la ragione per ogni debolezza altrui », [et ainsi de suite pour quatre pages. Mais que l'on ne croie pas] « che tutti i missionari ... sieno come padre Gabriele. [Il en est] che pensarono che congiungendo la propaganda evangelica ad un pò di commercio, specie se di avorio, si univa il dilettevole a l'utile e viceversa, e sopra tutto - credo che quei santi uomini fossero inglesi - non si perdeva tempo. »<sup>94</sup>. En 1937, les pages consacrés au père Gabriele sont réduite à une seule et le missionnaire, de sa condition d'exception, est ramené dans les rangs du commun des mortels: « Dai discorsi che fa, mi sono convinto che padre Gabriele vorrebbe organizzare la propaganda evangelica al Congo, sullo stesso stampo di quella politica, mettendosi a capo di spedizioni che costringano gli indigeni, *manu militari*, alle conversioni. Dice che qui non si può evangelizzare altrimenti. ... Sulla terra violenta anche Cristo è diventato tale. I missionari guidano piroghe, dove i pagaiatori cantano i salmi in luogo delle loro nenie, ma li hanno appresi a suon di nerbate. »<sup>95</sup>

De même que son scepticisme, son humanitarisme appartient plutôt au laïcisme libéral et à son évolution difforme, celui de D'Annunzio et du fascisme, des laïcismes indistincts l'un de l'autre chez les intellectuels de la génération de Cipolla.

Mais, qu'il s'agisse du rôle des missionnaires ou de celui de certains colonisateurs, dans l'ensemble le ton de ses écrits s'avère enfin déconcertant : l'alinéa qui suit une exaltation de la valeur politique et didactique de la coaction, même violente, il se plaint de son effet inhumain sur les Congolais. Un exemple récurrent est celui des porteurs, tantôt pions négligeables d'une sorte de jeu de la civilisation, tantôt titulaires d'une fonction héroïque, sacrificielle, opposée à celle, parasitaire, des Blancs. « Povera gente! ... la mia colonna m'appariva sotto gli aspetti di un convoglio di schiavi ... E per successione di idee pensavo alle regioni del Congo spopolato, annientate dalla terribile necessità che è il *portage*. ... Su quelle spalle sono passate ... tonnellate di tutto ciò che al bianco occorre per vivere e per riuscire vittorioso nel mondo del cannibalismo.

<sup>91</sup> CIPOLLA, A., LIPRANDI, V., 1907, p. 65.

<sup>92</sup> *Ibidem*, p. 64.

<sup>93</sup> CIPOLLA, A., 1937, p. 157.

... Quel massacre méthodique - perché niuna epidemia, niuna guerra, niuna distruzione uccide come il *portage* - fini un giorno, ma il territorio delle Cateratte era divenuto un deserto »<sup>96</sup>. Sans eux, semble-t-il dire, il n'y aurait pas eu de colonisation. Puis, d'une prose qui explique son succès populaire, il argumente: « ... dinanzi a quanto qui ha portato e fatto il bianco, mi pare mille volte più degno della gratitudine dell'umanità ciò che hanno sofferto un numero mille volte maggiore di negri, dei poveri negri inconsci che hanno portato i suoi carichi, che sono morti senza difesa, che furono abbandonati esausti, feriti, assetati, alle belve della foresta, che caddero cento volte, durante il corso di una marcia, sotto il peso delle nostre casse, che hanno saputo rialzarsi, rimettersi sulla piaga, fatta dal palo al quale sta legato il carico, quel martirio, sentirselo penetrare nelle carni sanguinanti, senza mormorare un lamento. ... Ed ecco perché, alla foce del Congo, dovrebbe splendere al sole la statua del portatore africano, del *bassenge* ignudo, disprezzato ed insultato, dell'uomo senza del quale nessuno avrebbe potuto lanciare all'ignoto la faticosa parola: "Avanti!". »<sup>97</sup>

Marqué par un goût de l'anticonformisme et un 'dannunzianesimo' - que Filippo Marinetti apprécia au-delà des arguments et des argumentations<sup>98</sup> - donc, mais avec ses incohérences significatives, son témoignage sur l'aventure congolaise se révèle intéressant parce qu'il reflète l'une après l'autre les phases historiques ou il a été successivement présenté à ses lecteurs. D'une première critique d'ordre purement humanitaire (d'après cet humanitarisme ambigu auquel je faisais allusion plus haut) - critique dont, en hommage aux incertitudes coloniales des 'giolittiani', les évaluations politiques sont exclues, ou à peine murmurées - jusqu'à la dernière, celle de l'édition de 1937: les choses ont alors changé. Les relations internationales avec les Belges, de même qu'avec tous les autres Européens 'libéraux', sont devenues tendues à cause de la guerre d'Éthiopie et des sanctions de la Société des Nations qui en ont découlées. Cipolla appelle à la rétorsion, au moins sur le plan morale: « É sperabile che i nostri italiani cesseranno presto di servire l'ingrato Belgio che ci fu così ostile durante la nostra impresa imperiale »<sup>99</sup>. Maintenant « L'impero belga è il tipico esempio [de la] perfidia che plasma ed ispira l'origine ed il carattere del rabbioso sanzionismo societario di taluni vassalli minori dell'Inghilterra. »<sup>100</sup> Il n'y a désormais plus rien à passer sous silence ou à atténuer au sujet du comportement des Belges colonisateurs: au contraire, tout est à dire, et à voix haute, afin que ceux qui critiquent des destins impériaux de l'Italie soient dénoncés au tribunal de la Politique Internationale, si ce n'est de l'Histoire, pour leur inhumanité<sup>101</sup>. Dans cette dernière édition on trouve même un chapitre spécial de comparaison sous le titre de "L'impero fascista e quello degli altri (Riflessioni sul Congo Belga)"<sup>102</sup>. Alors qu'on n'y lit rien concernant le nouveau rôle et l'importance renouvelée d'un Congo qui avait sorti la Belgique du marécage économique de la crise de 1929, on y apprend comment, à l'égard des Africains, destinataires de leur soins civilisateurs, les Belges se sont révélés de loin moins civilisés que les Italiens. Et, du reste - comme il est inutile d'afficher de la modestie - « senza la collaborazione degli italiani sarebbero indubbiamente naufragati nell'immensità del compito di dominar le selve, i fiumi e le montagne equatoriali »<sup>103</sup>.

Cette attitude anti-belge d'un écrivain dont on considérait que sa plume était guidée par la main même du *duce* ne fut pas sans provoquer des réactions. Ce n'était pas seulement la presse belge métropolitaine qui se soulevait face à l'activisme éhonté des Italiens; la presse coloniale congolaise aussi réagissait. Mais là, le

<sup>96</sup> *Ibidem*, p. 82. Une grande partie de la citation est de 1937 mais l'expression « la durissima necessità del *portage* » est reprise de l'édition de 1907, p. 65.

<sup>97</sup> CIPOLLA, A., 1907, pp. 62 sgg; *Id.*, 1937, pp. 82, 96.

<sup>98</sup> Cette communication ne s'occupe pas des aspects littéraires de l'œuvre de Cipolla, mais il me semble utile de voir, aussi bien pour ses remarques sur le penchant machiste et sexiste bien particulier de l'attitude colonialiste de Cipolla, l'essai de Liliana Ellena, une chercheuse qui s'adonne aux *gender studies*: ELLENA, L., in: PASSERINI, L., ELLENA, L., GEPPERT, C.T. (ed. by), 2010, pp. 75-94, en part. pp. 77-78.

<sup>99</sup> CIPOLLA, A., 1937, p. 157 n.

<sup>100</sup> *Ibidem*, p. 167.

<sup>101</sup> *cfr. ibidem*, p. 157.

<sup>102</sup> *Ibidem*, pp. 165-172.

<sup>103</sup> *Ibidem*, p. 172.

front n'était pas aussi compact qu'il apparaissait en métropole, car chez le colons belges certaines caractéristiques de l'idéologie fasciste (racisme, primauté, force) devenaient saillantes, voire partagées<sup>104</sup>, et pour quelques-uns la nature libérale du gouvernement bruxellois était plutôt à blâmer qu'à soutenir. Ce contraste (mineur pour la vérité) n'allait durer que l'espace des quelques années qui restaient à l'Italie pour perdre, en 1941, les colonies puis la guerre, mais il donne la mesure des contradictions dans lesquelles le colonialisme - celui du Congo se trouvant au beau milieu de la scène - plonge le libéralisme.

Dés 1907, les années qui voient paraître les écrits de Cipolla sont celles pendant lesquelles la violence effrénée utilisée dans l'exploitation des ressources humaines servant à l'exploitation des ressources naturelles était déjà de notoriété publique. Il ne fit jamais référence au *Rapport* de la Commission Internationale mais ses considérations furent aussi directes et sans équivoque qu'on aurait pu les lire dans le *Rapport* ou même dans la presse proche de la *Congo Reform Association*. « Lo Stato del Congo proclamava che nessuna conquista coloniale ... era stata così pacifica ... , e così poteva sembrare a chi non conosceva con quali mezzi il Congo era sfruttato e la popolazione indigena oppressa: fu l'epoca ... in cui uomini neri armati di fucili perfezionati e incaricati di far lavorare gli indigeni alla raccolta del caucciù ... inferocirono sui nativi ... I giorni in cui nacquero quei celebri soprannomi dati dagli indigeni ad uomini bianchi ... come *tangi* (celui que conta) dal gran numero di mani mozze ... che essi si affannavano a contare per stabilire il controllo delle cartucce sparate dai loro soldati: per ogni cartuccia in meno il soldato doveva presentare la mano dell'ucciso. Furono chiamati ribelli e come tali trattati tutti gli indigeni che tentarono di sottrarsi alle imposizioni. Il popolo congolese giunse al culmine della sua triste odissea. ... Si sono trovati di fronte la barbarie, l'insidia ed il cannibalismo armati di lance, di freccie e di coltello; con il cannibalismo e la barbarie armati di fucili perfezionati. ... Il nero divenne più selvaggio e bestiale di prima e si abituò a considerare l'europeo come il suo nemico peggiore. »<sup>105</sup>

Repris dans l'édition de 1937, alors que l'Italie avait fait preuve en Ethiopie de prouesses même supérieures, de tels propos<sup>106</sup>, sous la plume d'un défenseur inconditionnel de l'activité coloniale au Congo, ne s'expliquent qu'en les reliant aux idées non seulement de l'inéluçabilité de l'expansion coloniale, non seulement de l'inévitabilité de la violence que cette expansion impliquait, mais même de sa valeur pour l'humanité toute entière, idées qui primaient sur toute autre considération. La valeur de l'expansion coloniale s'étendait, bien entendu, aux victimes, c'est à dire ces 'races inférieures' auxquelles, au bout du compte, elle aurait profité le plus<sup>107</sup> en termes de civilisation. Un rapport sacrifice/récompense qui a des traits communs avec la perspective téléologique de la chrétienté, qui promet la récompense supraterrrestre de la souffrance terrestre, et qui fournit l'instrument conceptuel principal pour comprendre l'attitude de l'Eglise Catholique, telle qu'elle s'exprimait dans les missions, au-delà des accusations contingentes (et vacillantes) que Cipolla lui adressait, de tendance à la politisation ou d'affairisme inavouable.

## 7. Encore sur le fascisme et le Congo

L'ardeur patriotique que nous avons constaté chez la plupart de nos personnages semblait anticiper (comme il advint pour nombre d'attitudes politiques qui se sont inversées dans le fascisme) l'équivalence patriotisme/colonialisme adoptée par la suite par le fascisme et par les néofascistes. Autant il était impossible

<sup>104</sup> À l'occasion d'un séminaire de 1992 de Jean-Luc Vellut à l'Université Catholique de Louvain, on signalait à la fois la prudence extrême de Bruxelles (libéraux et catholiques confondus) face à l'affaire éthiopienne et l'adhésion explicite d'une partie importante de l'opinion coloniale aux thèses fascistes, illustrée par l'exemple du journal *Essor du Congo* : DESCHAMPS, E., 1993, pp. 155-176.

<sup>105</sup> CIPOLLA, A., 1907, pp. 254-255.

<sup>106</sup> CIPOLLA, A., 1937, pp. 62-65.

<sup>107</sup> Dans la mesure où l'une des déclinaisons de la violence est la terreur, le soulignement que Rosario Giordano fait de l'emploi des adjectifs joints au terme 'terreur' dans le Congo Léopoldien (mais aussi bien dans les périodes suivantes), tombe à point : la terreur est presque inévitablement 'acceptable', 'nécessaire', 'bénéfique', 'salutaire'. Voir : GIORDANO, R., 2015.

saisir la contradiction entre les deux termes<sup>108</sup> que l'idéologie coloniale et le racisme qui y était renfermé étaient considérés conformes à l'idée de 'progrès de la civilisation'. C'est une idée que les fascistes et les néofascistes avaient héritée des libéraux. Pour rendre à César ce qui est à César, fascistes et néofascistes n'ont donc pas droit, comme on l'a vu, au copyright sur l'équation 'promotion de l'oeuvre des italiens au Congo égal patriotisme'.

De toute façon, l'un de ces néofascistes, le chercheur africaniste Enrico De Leone, qui avait lu aussi bien Baccari que Cornoldi, convenait avec ce dernier que Baccari devait, pour ainsi dire, être amendé de sa faute, celle d'avoir été contraire à la présence d'Italiens au Congo ; et il avait sereinement biffé les considérations sur le sujet, pour longues et argumentées qu'elles aient été<sup>109</sup>. C'est le même type de censure que Stocchetti, l'éditeur fasciste de la relation de Piscicelli, avait infligé quelques années auparavant au pauvre capitaine<sup>110</sup>, à qui l'on ne pouvait certes pas reprocher un italianisme trop doux. En effet Stocchetti avait supprimé, d'un viril trait de plume, les expressions d'appréciation de Piscicelli à l'égard de certains produits des Etats-Unis et les critiques (quoique bienveillantes) au colonialisme italien en Érythrée. Comme ils les considéraient fautivement renoncitaires, la plus part des fascistes puis les néofascistes refoulèrent ou censurèrent ces opinions par crainte de dénigrer le caractère entreprenant des italiens, d'après eux frustré, plutôt, par les timidités des libéraux. Mais aussi pour dénoncer les conséquences de cette attitude renoncitaire : la perte imprudente d'avantages réels et potentiels et le passage d'avantages équivalents offerts aux Anglais. C'étaient ces derniers le véritable objectif polémique, les Belges n'étant considérés que comme un de leurs instruments politiques internationaux. De toute façon, si les censures voulaient être une manifestation de zèle patriotique, on ne peut pas ne pas signaler que celui des néo-fascistes dépasserait celui des fascistes : à partir de 1939 l'attitude de ces derniers peut se comprendre au moins par la circonstance qu'ils se trouvaient, d'abord *de facto*, puis *de jure*, en guerre contre les Anglais.

Sur les censures fascistes à Baccari, on trouvera qui éluda entièrement la question<sup>111</sup>, mais aussi qui osa évoquer ses argumentations tabouisées, comme Corrado Masi et Ambrogio Bollati<sup>112</sup>. Masi, en citant « il magnifico volume di E. Baccari ... che si consulterà sempre con grande profitto », reconnût son opposition inconditionnelle à la présence au Congo de colons italiens. Bollati, général et sénateur qui écrivit abondamment sur l'histoire militaire et coloniale, rendit à Baccari, quoique en une note en bas de page, ce qui lui appartenait, en reconnaissant que « egli sconsigliò assolutamente tale emigrazione ». Ni l'un ni l'autre n'ajoutèrent d'explications différentes et fantaisistes comme celles, passées, de Cornoldi et Valdonio, ou celle, future, de De Leone.

Dans l'ensemble à l'époque fasciste le Congo - du moins le Congo du début du siècle, celui de la période où les Italiens embauchés par l'EIC furent impliqués<sup>113</sup> - ne rentra pas dans l'horizon politique international du régime, sauf pour les polémiques liées à la question éthiopique. En effet, contrairement à ce qui se passa après 1935, l'article cité de Masi, écrit en 1929, était entièrement dépourvu des accents hargneux et des évaluations irréelles concernant les Belges, qui, au contraire, apparaîtrons après les sanctions. Mis à part les exemples qui ont été cités, on ne trouvera que très peu d'autres exceptions. D'abord les considérations génériques d'ordre historique de Cesare Cesari, un général de l'Armée qui s'occupait de colonialisme, contenues dans un de ses livres et dans un article sur une revue spécialisée<sup>114</sup>.

<sup>108</sup> Contradiction qu'on trouve signalée déjà dans un recueil d'écrits anarchistes et anarcho-socialistes d'un demi siècle avant : GRAVE, J., (textes recueillis par), 1903.

<sup>109</sup> DE LEONE, E., 1950, pp.515-533, en particulier p. 528.

<sup>110</sup> Voir n.19.

<sup>111</sup> Voir: D'AGOSTINO ORSINI DI CAMEROTA, P., 1943, p. 228.

<sup>112</sup> MASI, C., 1929, pp. 573-588; BOLLATI, A., 1939, p.111

<sup>113</sup> Il faudra se contenter d'une incursion, fugace et strictement limitée aux origines de l'État léopoldien, in: DI MARZO, C., 1938, et in: SOMMARUGA, R., 1938, pp. 153-177.

<sup>114</sup> Voir: CESARI, C., 1938a, pp.119-138 et *Id.*, 1938b, pp.393-412.

Une deuxième exception est représentée par un livre de l'ethnologue Lidio Cipriani (parmi les dix savants signataires du 'Manifesto della razza' publié le 5 août de 1938 sur la revue *La difesa della razza*). Cipriani y revendique, mais à peine, en passant, l'importance des étrangers dans le développement passé du pays, tout en reprochant à la Belgique l'actuelle « fobia contro questi ultimi » qui se manifesta à ses yeux avec « le proteste di qualcuno a cui apparvi un "emissario di Mussolini" a tendenze espansionistiche »<sup>115</sup>. La présence au Congo d'une quantité relativement importante d'Européens ne pouvait d'ailleurs ne pas intéresser les racistes en tant que tels. Parmi les plus prolifiques, Nicola Marchitto, auteur d'une brève monographie au titre sans équivoque sur la défense de la Race (majuscule), écrivit aussi un article concis contenant des éloges vagues (et exprimés dans le style redondant et ampoulé de l'époque) sur les Italiens au Congo du passé et du présent<sup>116</sup>.

Quant au Congo des années Trente, il n'occupe donc que de façon très marginale la politique (donc la culture) de l'Italie fasciste. Nonobstant son activisme international, le duce est convaincu qu'en Afrique centrale les jeux sont faits et, en considération des soucis européens dont la politique internationale est en proie, le tout semble laissé à un futur indéterminé. Quoiqu'on puisse trouver dans les revues coloniales des allusions, rares et génériques<sup>117</sup>, aux 'intérêts commerciaux' italiens à défendre contre les appétits anglais, il préfère s'occuper plutôt du présent, déjà suffisamment noyé.

## 8. Pour conclure

La conviction de l'inévitabilité d'un plus ou moins grand usage de la coaction pour atteindre les buts, grands et petits, de la colonisation, se retrouve chez tous nos 'témoins' - et bien sûr aussi chez ceux dont les mémoires n'ont pas été analysées ici<sup>118</sup> - avec une plus ou moins grande valeur justificatrice, et avec les rares exceptions qu'on a vue. Cette attitude provenait non seulement d'une conviction profonde - ce n'était parfois pas le cas - mais aussi de l'argument qui peut être résumé par l'expression italienne 'così fan tutti'.

La violence n'était jamais mise purement et simplement en relation avec le rapport colonial, même dans les cas de ceux que j'ai appelé les 'colonialistes critiques'. Elle était le fait de tel ou tel individu et, pour ce qui concernait cet individu, ce qui pouvait expliquer - et somme toute justifier - la pratique violente, était la 'situation coloniale', ou la dureté du climat et du milieu, ou les troubles personnelles de nature sanitaire. La constatation que cette pratique se répandait auprès de presque tous les Blanc, n'amena jamais à la considérer comme une pratique générale et congénitale au rapport colonial, donc à mettre en discussion ce rapport et son fondement raciste du point de vue théorique. La généralisation de la violence était vue comme *la*

<sup>115</sup> Voir: CIPRIANI, L., 1932, p. 15.

<sup>116</sup> Voir: MARCHITTO, N., 1939a, et: *Id.*, 1939b, pp. 1348-1353.

<sup>117</sup> Voir: PIGLI, M., 1929, pp. 877-881; MONDAINI, G., 1935, pp. 329-340; MASSI, E., 1935, pp. 17-20; SANI, N., 1940; GIORDANO, A., 1943, pp. 132-138.

<sup>118</sup> C'est le cas de Camillo Cavalli, vétérinaire et officier de réserve, qui bien sûr trouve la coaction effroyable mais n'y voit pas d'alternative. Voir la préface de Francesco Surdich au manuscrit de Cavalli, *Lo Stato Indipendente del Congo*, qu'il a édité: CAVALLI, C., 1995, pp.35-38.

Moins voyantes les considérations de l'officier Libero Acerbi qui, quoique sur un ton prudent, enregistre l'exploitation de la période léopoldienne et la coercion appliquée pour en obtenir le maximum des bénéfices, mais crédite les Italiens de circonstances atténuantes. « Ma cosa altro attendersi da un uomo che, al momento in cui scriveva, era ancora nei ruoli del servizio coloniale del Belgio ? », comme s'interroge, en le justifiant, Giuseppe Papagno dans sa préface. Voir: ACERBI, L., 1975, p. XXII, mais l'on voit aussi le texte préfacé, p. 23.

Virgilio Grossule, non pas un officier mais un médecin, lui aussi regarde, *voit*, enregistre violences et exploitation et, au début de son expérience congolaise, exprime une déploration escomptée. Mais celle-ci se révèle être plus une attitude humanitaire - là aussi, laïque, à afficher chez ses compatriotes qui pourraient l'apprécier - que le refus conscient et la condamnation sans appel. Il s'ensuivra, comme Labanca l'explique dans son commentaire (pp. 245-259), son accommodation à la dure réalité du rapport avec les Noirs, y compris la négociation intérieure au sujet de l'exercice de la violence, qu'il fait appliquer mais en laissant entendre qu'il fait violence sur soi-même : « dovendosi eseguire delle pene capitali, amo di non essere presente » (p. 254). La violence qui suit inéluctablement le racisme (et qui s'en trouve justifiée) est un patrimoine que lui, comme ses collègues, a apporté d'Europe et que l'Afrique n'a fait que mettre au grand jour. Voir GROSSULE, V., 1992.

*somme de pratiques particulières ou individuelles, fussent-elles nombreuses : déplorables peut-être, mais rentrant dans l'ordre naturel des choses, donc à juger, et éventuellement à réparer, individuellement.*

Quant au quinquennat 1903-1908 en particulier, à l'autre bout de la route maritime l'attitude officielle des responsables politiques italiens resta, en substance, tellement indéfinie et floue qu'il est impossible d'y reconnaître une ligne politique quelconque. Pour compliquer les choses, de nombreux éléments se conjuguèrent de façon inextricable aux deux principaux, qui étaient la présence politique internationale italienne sur la scène coloniale et l'obtention d'avantages économiques pour les ressortissants italiens et pour l'État lui-même. Or, si effectivement la présence d'officiers italiens au Congo avait accru, dans ce secteur du jeu politique international, le rôle de l'Italie qu'au début de l'histoire, en 1885 à Berlin, n'avait été qu'un rôle de figurant<sup>119</sup>, les avantages économiques restaient brumeux. La présence d'Italiens ne pourrait jamais être une présence 'de masse', comme (potentiellement) dans les autres théâtres de l'émigration italienne, même pas dans les zones les plus accueillantes telles que le Kivu-Maniema, mais elle serait forcément limitée à celle des entreprises commerciales ou agricoles qui emploieraient de la main d'oeuvre locale. Quant aux autres secteurs d'exploitation, aussi bien ceux du caoutchouc et de l'ivoire que le secteur minier, bien que ce dernier fût en début de siècle encore loin du développement auquel on allait assister dès les années Vingt, ils n'étaient *dans les faits* certes pas ouverts à la concurrence.

À côté des interrogations au sujet de la valeur politique internationale et de gains économiques éventuels, d'autres questions rendaient problématiques dans l'immédiat les déterminations politiques concernant le Congo. D'un côté on ressentait le malaise de définir une fois pour toutes non pas tant les fondements réels des accusations contre l'EIC et le souverain Belge, que leurs retombées politiques internationales concrètes. Deux questions parmi d'autres: l'Angleterre serait-elle vraiment arrivée à demander la révision de Berlin? Et quelle puissance l'aurait suivie sur telle voie? Questionnements qui avaient bien été importants pour l'Italie préfasciste mais qui cessèrent de l'être dans l'Italie des années Trente.

De l'autre côté se présentait la difficulté d'affronter, résoudre et traduire en actions politiques concrètes les doutes de nature théorique que la crise congolaise avait soulevés, face à un monde qui considérait très majoritairement le colonialisme comme une façon non seulement légitime, mais même moralement louable, d'entrer en relation avec les 'non civilisés' ou, plus généralement, les 'autres'.

Seul le passage du Congo à la Belgique tirera d'embarras les dirigeants italiens. Cette nouveauté ramènera le flux des rapports avec le Congo dans le canal plus familier du colonialisme *d'État*, que bien peu de personnes appartenant à la politique, à l'économie, à la religion de l'Europe en expansion, voulaient mettre en discussion. Les histoires de vie des migrants (aussi dans leur qualité éventuelle de fonctionnaires de l'État italien) en résulteront lamentablement appauvries, et si une minorité d'entre eux restera au Congo, la grande majorité reviendra à ses occupations précédentes en n'ayant pas gagné grand chose de l'expérience congolaise à dépenser dans leur patrie, guère plus qu'un petit capital d'exotisme, voire d'héroïsme, dont la scène aura été l'imaginaire européen de l'Afrique.

Carlo Carbone  
Università della Calabria, avril 2016

## Ouvrages mentionnés

### A) Écrits d'Italiens à l'EIC et au Congo Belge

- ACERBI, L., 1975, *Dal Congo al Nilo Azzurro. Appunti e osservazioni di viaggio di un Governatore dell'Uele. 1902-1915*, Viadana, Editrice Portanuova.

<sup>119</sup> Voir: FILESI, T., 1985.

- ARMANI, L., 1907, *Diciotto mesi al Congo*, Milano, Treves.
- BACCARI, E., 1908, *Il Congo*, Roma, Rivista Marittima.
- BOVE, G., 1887, *Relazione intorno al Congo*, Genova, Stabilimento Tipografico Genovese.
- CANTELE, G. P., 1906, *Regione e Stato Indipendente del Congo*, Cremona, Arti Grafiche Foroni.
- CAVALLI, C., 1995, *Più neri di prima. Colonizzazione e schiavitù in Congo nel diario di viaggio di un italiano agli inizi del Novecento*, a cura di F. Surdich, Reggio Emilia, Diabasis.
- CIPOLLA, A., Liprandi, V., 1907, *Dal Congo*, Milano, Bracciforti.
- CIPOLLA, A., 1909, *Dal Congo*, Milano, Bracciforti.
- CIPOLLA, A., 1927, *Pagine africane di un esploratore*, Milano, Alpes.
- CIPOLLA, A., 1937, *Continente nero*, Roma, Vettorini.
- CORDELLA, E., 1907, *Verso l'Elila (Affluente del Congo). Note di viaggio*, Roma, Tipografia "La Speranza".
- CORDELLA, E., 1931, *Verso l'Elila (Affluente del Congo). Note di viaggio*, nuova ed.: Roma, Istituto Poligrafico dello Stato.
- CORDELLA, E., 1935, *Da Adua al Congo. Ricordi, Appunti, Lettere*, Roma, Stabilimento Tipografico "Aternum".
- CORNOLDI, A., 1907, *La Questione Congolese*, Milano, La Stampa Commerciale.
- CORNOLDI, A., 1908, *Mezzi e sistemi di trasporto in uso nello Stato Indipendente del Congo*, Roma, Unione Cooperativa Editrice.
- CORNOLDI, A., s.d. (1913), *Scritti coloniali del Capitano G. A. Cornoldi*, Venezia, Officina d'Arti Grafiche Carlo Ferrari.
- DEL GRANDE, O., 1903, *Il Congo. Vita, usi e costumi*, Milano, Libreria Editrice Nazionale.
- GROSSULE, V., 1992, « Medico nel Congo 1901-1904 », in: V. Grossule, F. Barbieri, N. Labanca, B. Curli, "Diario Italiano", 6, Firenze: Giunti.
- MASSARI, A. M., 1894, « Lo Stato Libero del Congo », *Atti del I Congresso Geografico Italiano. 18-25 settembre 1892*, Genova, v. 2°, pp. 382-398.
- PERSANO, E., 1906, *Nel Congo*, Firenze, Alfani & Venturi.
- PISCICELLI, M., (prob. 1906), *Il Manyema fra l'alta Elila e la media Loama*, relazione dattiloscritta per il Ministero della guerra.
- PISCICELLI, M., s.d. (1907 ou 1909), *Nel Paese dei Bango-Bango*, Napoli, Libreria Detken & Rocholl.
- PISCICELLI, M., 1913, *Nella Regione dei Laghi Equatoriali*, Napoli, Libreria Luigi Pierro.
- VALDONIO, D., 1931, *Tre viaggi al Congo Belga dal novembre 1906 al luglio 1915*, Pavia, Scuola Tipografica Artigianelli.

#### B) Études et documents:

- BOLLATI, A., 1939, *Il Congo Belga*, Milano, ISPI.
- CATELLANI, E., 1908, « La protezione dei diritti privati degli indigeni nella colonizzazione africana », *Rivista Coloniale*, Roma, Vol. V, Gen.-Dic. 1908, pp. 500-546.
- CATELLANI, E., 1909, « Compte-rendu de: E: Baccari, capitano medico nella Regia Marina, *Il Congo*, Rivista Marittima, Roma, 1908 », *Rivista Coloniale*, Roma, A. IV, Vol. VI, Gen.-Dic. 1909, pp.83-90.
- CATTIER, F., 1906, *Étude sur la Situation de l'État Indépendant du Congo*, Bruxelles/Paris, Larcier/Pedone.
- CESARI, C., 1938a, *Gli italiani nella conoscenza dell'Africa*, Roma, Società Editrice del "Foro Italiano", (Ière éd. 1933), pp.119-138.
- CESARI, C., 1938b, « Gli italiani nella conoscenza e nella valorizzazione del Congo Belga », *Africa*, Napoli, vol. LVI, luglio 1938, pp.393-412.
- CIPRIANI, L., 1932, *Il Congo*, Firenze, Bemporad.
- COLAJANNI, N., 1891, *Politica coloniale*, Palermo, Clausen.
- COLAJANNI, N., 1898, *Per la razza maledetta*, Milano/Palermo, Sandron.
- COLAJANNI, N., 1903, *Razze inferiori e razze superiori o Latini e Anglo-Sassoni*, Roma, La Rivista Popolare illustrata.
- D'AGOSTINO ORSINI DI CAMEROTA, P., 1943, *La colonizzazione belga. Passato, presente, avvenire del Congo*, Roma, Edizioni Italiane.
- DE GIOANNI MAISTRE, A., 1888, *Contro la politica coloniale*, Roma, Eredi Botta.

- DE LEONE, E., 1950, « Italiani nel Congo », *L'Universo*, Rivista dell'Istituto Geografico Militare, Firenze, a. XXX, n. 4., Lug.-Ago. 1950, pp.515-533.
- DESCHAMPS, E., 1993, « La guerra d'Etiopia e gli interessi belgi in Africa: studio d'opinione (1935-1936) », *Studi Piacentini*, 14, pp. 155-176.
- DI MARZO, C., 1938, *Origini e sviluppi della colonizzazione belga. Volume I: Dalle origini alla fondazione dello Stato Indipendente del Congo*, Napoli, S.I.E.M.
- DRAGOSEI, F., 1981, « Cipolla, Arnaldo », in *Dizionario Biografico degli Italiani*, Vol. 25, Roma, Istituto dell'Enciclopedia Italiana, pp. 707-709.
- ELLENA, L., 2010, « Overseas Europeans: Whiteness and the Impossible Colonial Romance in Interwar Italy », in: PASSERINI, L., ELLENA, L., GEPPERT, C.T. (ed. by), 2010, *New Dangerous Liaisons. Discourses on Europe and Love in the Twentieth Century*, New York/Oxford, Berghahn Books, pp. 75-94
- FERRARI, A., 1904, *I nostri ufficiali al Congo. (Note di un ex - ufficiale)*, Modena, Tipografia di Annibale Mantovani.
- FILESI, T., 1985, *L'Italia e la Conferenza di Berlino (1882-1885)*, Roma, Istituto Italo-Africano, "Quaderni della rivista 'Africa'", 11.
- FONTANA, F., 1908, « Relazione sul Katanga », *Rivista Coloniale*, Roma, Vol. V, Gen.-Dic. 1908, pp. 625-639.
- FRANCHETTI, L., 1950, *Mezzogiorno e colonie*, Firenze, La Nuova Italia.
- GANDOLFI, T., 1910, *I misteri dell'Africa Italiana*, Roma, Tertulliano Gandolfi Editore.
- GIORDANO, A., 1943, « Il Congo Belga », *Rassegna Italiana Politica Letteraria e Artistica*, A. XXVI, marzo 1943, Vol. LVIII, Fasc. CCXCVIII, pp. 132-138.
- GIORDANO, R., 2008, *Belges et Italiens du Congo-Kinshasa. Récit de vie avant et après l'indépendance*, Paris, L'Harmattan.
- GIORDANO, R., 2015, "Healthy Terror". *The language of violence in the Congo of Léopold II (1900-1908)*, manuscrit.
- LOUIS, P., 1905, *Le colonialisme*, Paris, Société Nouvelle de Librairie et d'Édition.
- MAGRINI, L., 1908, *I Congolesi d'Italia. Per l'epurazione del giornalismo nazionale. Dalla relazione Baccari alle accuse del Patriote*, Pavia, La Seminagione.
- MARCHITTO, N., 1939a, *La difesa della Razza nell'Impero. Il problema dei meticci*, Napoli, G.U.F. "Mussolini".
- MARCHITTO, N., 1939b, « L'opera degli italiani nella valorizzazione del Congo Belga », *Rassegna Sociale dell'Africa Italiana*, Roma, A. II, N. 12, Dic. 1939, pp. 1348-1353.
- MASI, C., 1929, « Gli italiani nel Congo Belga », *La Rassegna Italiana*, Roma, XXIII, pp. 573-588.
- MASSI, E., 1935, « L'Italia e il Bacino Convenzionale del Congo », in Federazione Provinciale Fascista Milanese, *Corso di preparazione politica per i giovani*, Milano, s.e., pp. 17-20.
- MIGLIETTA, G., « Lavoratori italiani nel Congo Belga », en: Auteurs divers, 1946, *Giustizia per il lavoro italiano in Africa*, Vol. II, Roma, Edizioni GEA, pp. 278-292.
- MONDAINI, G., 1935, « Il regime economico del Bacino Convenzionale del Congo e l'Italia », *Rivista delle Colonie*, A. IX, pp. 329-340.
- OTTAVIANO, C., 1982, « Antonio Labriola e il problema dell'espansione coloniale », *Annali della Fondazione Luigi Einaudi*, Torino, Vol. XVI, pp. 305-328.
- PICCOLINO, G., 2007, « Il Congo, l'Italia e Leopoldo II del Belgio », *Memorie Scientifiche, Giuridiche, Letterarie*, Serie VIII, Vol.X, Fasc. I, Accademia Nazionale di Scienze Lettere e Arti di Modena, Atti e memorie, Modena, Mucchi Editore, pp.219-318.
- PIGLI, M., 1929, « Il commercio italiano nel Congo Belga », *Rivista delle colonie italiane*, A. III, pp. 877-881.
- RANIERI, L., 1959, *Les relations entre l'État indépendant du Congo et l'Italie*, Bruxelles, Académie royale des Sciences coloniales.
- « Rapport de la Commission d'Enquête à M. le Secrétaire d'État de l'État Indépendant du Congo », *Bulletin Officiel de l'État Indépendant du Congo*, 21e année, nos 9-10, sept.-oct. 1905.
- SANI, N., 1940, « Congo. Tesoro inerte », *Rivista delle Colonie*, Bologna, A. XIV, giugno.
- SOMMARUGA, R., 1938, *Le potenze europee in Africa. Dal Congresso di Berlino a Versailles (1878-1919)*, Milano, I.S.P.I.
- STOCCHETTI, F., 1941, « Il Manyema in una relazione inedita del Capitano Piscicelli », *Rivista delle Colonie*, Roma, A. XV, n.8, Ago. 1941, pp. 2053-2080.

- SURDICH, F., 1998, « Il 'cuore di tenebra' degli italiani al servizio dello Stato indipendente del Congo », in: CASTI, E. e TURCO, A. (a cura di), 1998, *Culture dell'alterità. Il territorio africano e le sue rappresentazioni*, Abbiategrosso, Edizioni Unicopli, pp. 155-184.
- VERMEERSCH, A., 1906a, *La Question Congolaise*, Bruxelles, Bulens.
- VERMEERSCH, A., 1906b, *Les Destinées du Congo Belge. Supplément à "La Question Congolaise"*, Bruxelles, Dewit.
- ZAGHI, C., 1973, *L'Africa nella coscienza europea e l'imperialismo italiano*, Napoli, Guida.

Abstract: Social and cultural origins of Italian military and civil emigrants in the *État Indépendant du Congo*. Their attitudes towards the King Léopold's exploitation system, seen as a prominent part of the colonialism. Their generally passive role as international politics pawns.

Examination of some of their reports and analysis in order to characterize their position in the liberal colonialism of Giolitti's Italy and the passage to the fascist colonialist age, also through the outlook of a special witness, the writer Arnaldo Cipolla.

Parole chiave: 1. Italia giolittiana, colonialismo; 2. Stato Indipendente del Congo; 3. Congo Belga; 4. Italia fascista, relazioni internazionali.